

## FICHE D'ENTRETIEN

|                                                      |                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Ambohimadana-Analamanga                                                                          |
| <b>Titre:</b>                                        | Rahelarianana Raveloarisoa, 05 janvier 2012, Ambohimandroso                                                                                                                      |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Femme artisanne en rabane et en tissage                                                                                                                                          |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                         |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Travaillée dans le domaine de tissage et trésorière de la coopérative Liantsoa (rabane).<br>Elle habite à Ambohimandroso, Commune rurale d'Ambohimadana, District d'Andramasina. |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine de tissage et création de rabane                                                                                                                                         |

### *1. La construction d'une vision commune*

**Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

Vers la fin de l'année 2009, nous avons eu une sensibilisation individuelle menée par le SAHA (programme de développement rural). C'était une incitation d'organiser une association pour que nous puissions développer notre artisanat.

Le fait d'organiser une association se traduit la mise en valeur de notre métier et pour qu'il y ait une influence au niveau de l'administration. Cela veut dire que cela nous a permis d'atteindre notre objectif : améliorer notre condition de vie.

**Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

Au début, il y avait 72 femmes sensibilisées à Ambohimadana, mais 11 seulement sont décidées de se regrouper dans cette coopérative.

Outre le SAHA, la commune a participé et impliqué dans la formation de notre association parce que le Maire nous a formés sur la culture entrepreneuriale.

**Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

En premier lieu, il y avait la sensibilisation individuelle. Ensuite, nous savons organiser entre nous en assemblée générale. Et, on arrive à la formalisation de notre actuelle coopérative. Les obstacles et les difficultés tout au long de la construction et de la mise en convergence de notre point de vu sont l'argent et les contraintes temps. C'est le fait de payer un tel ou tel frais comme la cotisation, etc et le fait de ne pas gaspiller le temps et l'argent pour les différentes réunions.

Malgré tout, l'organisme d'appui ne cesse d'apporter leur soutien pour arriver à la formation légale de cette coopérative.

### *2. L'organisation de la voix collective*

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Notre coopérative a eu notre récépissé depuis octobre 2010 dont nous avons notre statut et notre règlement intérieur. Alors ce cadre formel nous apporte vraiment un appui à l'intérieur

de notre organisation et sur relations avec les pouvoirs publics.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Il n'existe pas des critères spécifiques, seule la volonté tient en compte. Par contre, le représentant de notre voix collective est au moins capable de prendre notes et de discuter outre l'assistance d'une des membres du bureau.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Il s'agit en premier lieu de dialoguer pour l'amélioration des relations internes, les recherches des marchés et l'amélioration de l'activité de chaque membre.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

La recherche des marchés pour déboucher la production, c'est à l'intermédiaire des organismes d'appuis. Cela n'a pas pu faire sans le soutien des organismes d'appui.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Le partenaire joue le rôle d'intermédiaire dans toutes les étapes poursuivies. Il reste sur ces différentes interventions mais il ne figure pas dans notre coopérative.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

Il faut respecter les règlements internes comme notre statut et il faut respecter également les formations et les innovations concernant notre métier.

**3. Les modalités de mobilisation de la voix collective**

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

Notre coopérative est reconnue dans toutes les instances d'administration. De plus notre métier a une spécificité avec l'utilisation de la plume et le « *hodikatsaka* » (sens lit. peau du maïs).

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

Nous ne restons pas dans cette phase mais dès qu'il existe une occasion, nous avons envoyé des représentants pour combattre et protéger notre coopérative. C'est à partir des éventuels rapports, nous facilitent la mobilisation de notre membre.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

En premier lieu, l'outil d'information est la bouche à oreille. Ensuite, nous utilisons le téléphone, la radio et la distribution de notre carte de visite pendant un événement ou une visite occasionnelle des clients. Enfin, nous avons fait de collecte d'information auprès des autres organisations.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Non, il n'existe pas pertinemment.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

C'est à partir de la qualité de notre production, la volonté et l'initiative des membres.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

Au début, notre partenaire était seulement le SAHA. A l'heure actuelle, nous avons travaillé avec le PROSPERER (Programme de soutien aux Pôles de micro-Entreprises Rurales et aux Economies Régionales), CITE (Centre d'Information Technique et Economique), CENAM (centre National de l'Artisanat Malagasy), ANCESM (Association Nationale du Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar). Cela veut dire que nous tenons la qualité de notre production qui est une obligation de chaque membre. Et, nous en tant que responsable sommes strictes dans ce domaine.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Jusqu'à maintenant, nous avons gardé l'assemblée générale mensuelle et en cas de besoin les membres du bureau font appel à une assemblée générale extra ordinaire. Pendant cette assemblée, nous pouvons débattre s'il existe de cas de manipulation comme celle de la politique.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

Pour éviter à certaine dépendance, nous avons eu dans notre règlement intérieur le versement d'une part de 5% de la production vendue à la caisse de la coopérative. A la fin d'une année d'exercice, nous avons un budget de fonctionnement et cette part la répartit aux membres par rapport aux articles déclarés et vendues par la coopérative après la souscription du budget de fonctionnement.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Effectivement, les membres ne mettent pas en priorité de priorité notre métier depuis longtemps. Actuellement, chacune d'entre nous le met comme activité principale dont une part importante de revenus est tirée de cette filière de puis la mise en œuvre de ce projet.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Pour que cette autonomie s'améliore au fil de temps, il faut que chaque membre soit responsable tout en respectant la qualité de la production et le règlement de la coopérative.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Ambohimadana-Analamanga                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Titre:</b>                                        | Rakotoson Théodore, 05 janvier 2012, Ambohimahitsy                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Cultivateur, et parfois le porte parole du réseau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Grand père de famille,<br>- Secrétaire de la coopérative Mamisoa (miel et pomme de terre)<br>- Secrétaire de la fédération Mamisoa<br>- Secrétaire de l'Union à Ambohimadana<br>- Président de l'association Taratra (culture de pomme de terre)<br>Il habite à Ambohimahitsy Commune rurale d'Ambohimadana, District d'Andramasina, tél (+261) 33 28 550 20 |
| <b>Texte:</b>                                        | Apiculture et plantation de pomme de terre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

### ***1. La construction d'une vision commune***

#### **Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

Après avoir formé et sensibilisé par le SAHA une fois par semaine en 2007, nous sommes persuadés de mettre valeur la production de la pomme de terre et le miel. Ce dernier est parmi la meilleure qualité dans toute l'Île. Cela veut dire que cette voix nous permet d'améliorer ces filières et notre source de revenus.

#### **Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

A cet effet, dans notre organisation, ils existent deux filières : filière pomme de terre et filière miel. Cela se trouve même au niveau de l'association de base, dans l'Union au niveau de la commune et au niveau de la fédération. Au début (2007), il y avait 1150 membres (hommes et femmes) au sein de la fédération MAMISOA. Actuellement ces membres connaissent une légère diminution mais je n'ai pas devant moi les nombre exacte ; c'est dommage.

Les acteurs dans notre organisation sont constitués par les paysans apiculteurs et agriculteurs mais le SAHA apporte un grand soutien avant d'arriver à ce stade là.

#### **Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

Avant d'arriver à l'actuelle coopérative, notre départ est la formation d'association au niveau local ou le fokontany, l'union de l'association au niveau de la commune et la formation de la fédération au niveau du district qui est devenu coopérative.

Les obstacles et les difficultés de la mise en convergence des idées avant d'arriver à la formation de la fédération peuvent classer dans deux rubriques : financière et partage des intérêts. Les contraintes temps sont incluses dedans mais cela n'échappe pas notre volonté. Malgré tout, cette convergence est enfin réalisée à cause d'une vision d'améliorer les conditions de vie de tous les membres à partir de ces deux filières.

Le partenaire conduit et apporte une part très importante dans la construction de cette voix dès le début jusqu'à nos jours.

### ***2. L'organisation de la voix collective***

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Nous avons de réceptionné dès la formation de notre organisation au sein du fokontany jusqu'au niveau du district. Il concerne l'association, l'union, la fédération et la coopérative. Bien évidemment que ce cadre formel nous permet d'intervenir et d'introduire dans tous les domaines. On peut dire que c'est une carte d'accès. Rien ne peut se faire sans la légalité de notre organisation.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Il est d'abord une adhésion volontaire sans aucune distinction de sexe et de niveau d'instruction. Quant au représentant pour les différentes participations à l'extérieur, il faut qu'il y ait un membre de bureau. Par ailleurs, ces représentants ont une habilité de discuter, de prendre note parce qu'il existe de rapport pour tous les membres soit en assemblée générale soit au comité de direction pour la fédération et la coopérative.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Parfois, le dialogue est centré sur le combat pour améliorer les conditions de production et l'amélioration de la vie interne de l'organisation.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

Nous avons fait plusieurs demandes telles que demande de matériel de production comme de pulvérisateur, semence, ruches, etc. Ainsi, nous avons fait des échanges d'expériences. Entre nous, les tous sont déroulés pendant une assemblée générale tandis que la formation est faite par les organismes d'appuis ou nos partenaires.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

On peut dire que le partenaire incite notre initiative. Il joue toutes formes d'interventions et engage beaucoup de financement. Il figure indirectement dans notre représentation car il nous apporte tous les appuis et conseils.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

C'est à partir de la participation aux différentes réunions et formations concernant notre filière et le renforcement de la capacité de tout un chacun.

### ***3. Les modalités de mobilisation de la voix collective***

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

La reconnaissance dans toute la société, dans toute l'hierarchie de l'administration signifie une légitimité de notre organisation. Cela facilite notre relation dans toutes les instances et la revendication si c'est besoin.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

Nous avons fait des propositions pour maintenir le prix de notre production et l'obtention de semence adaptée au climat de la région. Cette proposition mobilise les membres parce qu'elle favorise l'amélioration des sources de revenus des membres.

Il est évident que les différents types d'actions à l'intérieur de l'organisation motivent les membres et favorise la construction de la voix collective.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Pour le moment, notre moyen de communication le plus courants est la communication interpersonnelle comme celle de la bouche à oreille. Ensuite, on utilise également le téléphone.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Parfois nous avons travaillé avec les partenaires et les organismes d'appui. Mais avec le pouvoir public, seule la formalisation de notre organisation est la plus pertinente.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

L'organisme d'appui nous introduit et donne toutes les informations dans ces niveaux.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

La collaboration de notre organisation (association, union, fédération et coopérative) comme celle du commerce équitable et la technique de production assurent certains isus pour améliorer la voix collective.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Il est primordiale dans notre organisation de mobiliser et de sensibiliser tous les membres par rapport à la formation reçue et l'objectif de la formation de toutes ces organisations.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

L'année dernière et jusqu'à maintenant, nous n'avons plus participé aux activités de la fédération comme l'obtention d'un stand pendant la FIERMADA (Foire internationale de l'économie rurale de Madagascar), et autres foires.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

On peut dire qu'elle évolue petit à petit car nous avons plusieurs soutiens matériels et formations.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Nous aurons encore besoin une assistance des organismes d'appuis et des divers soutiens pour qu'on perçoit la stabilité de la motivation des membres.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Arivonimamo-Itasy                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Titre:</b>                                        | Rasoanirainy Ange-Line Alice, 17 janvier 2012, Arivonimamo                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Transformatrice de la soie, femme responsable                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente de la plateforme PCAFS</li> <li>- Présidente de la coopérative Miavotr'Imamo</li> <li>- Vice présidente de la coopérative Fanantenana</li> <li>- Présidente de l'association Rindran-dandy</li> </ul> Elle habite dans la commune et chef lieu du district d'Arivonimamo, Tél (+261) 33 12 159 17 |
| <b>Texte:</b>                                        | Tissage de la soie et ses environs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

### *1. La construction d'une vision commune*

#### **Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

Parce que la filière soie dans la région d'Itasy construit une des identités de la région. D'ores et déjà, plusieurs associations travaillant de cette filière sont existées mais plus tard, suite à la sensibilisation du SAHA, nous sommes groupés en coopérative. C'est un des moyens pour la professionnalisation de cette filière et la recherche d'une grande ouverture du marché

#### **Quelle est la nature de cette vision commune ? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune ?**

Une des traits remarquables de notre vision est la formation de plusieurs associations et de plusieurs coopératives. Ainsi nous avons eu notre label « Landin'Itasy » en 2006. Actuellement, nous sommes dans la dernière phase de la mise en place de la plateforme PCAFS (Plateforme de concertation et appui à la filière soie) pour cette filière au niveau de la région.

Les acteurs sont formés par les paysans éleveurs jusqu'aux tresseurs et les organismes d'appui comme le PROSPERER, CITE et SAHA.

#### **Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

Formation des associations, obtention d'un label, formation des coopératives et mise en place d'une plateforme telles sont les étapes de la construction de notre voix collective. C'est un processus disons à long terme. Les obstacles et les difficultés majeurs pour ce processus sont particulièrement le problème de fonds. Mais en face de certaine concurrence, tous les acteurs locaux sont persuadés et ce problème est surpassé. Par ailleurs, nous avons eu des appuis, de soutiens et des formations par les organismes d'appuis.

### *2. L'organisation de la voix collective*

#### **Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Oui, les tous sont légaux. On peut dire que ce cadre formel nous permet à bien organiser pour le fonctionnement interne et surtout au dialogue avec les pouvoirs publics.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Il n'existe pas des critères spécifiques pour intégrer dans notre organisation mais il est évident que ce sont des acteurs dans la filière soie. Par contre, nous avons fait un tour de représentation en cas de besoin à l'extérieur et les simples membres sont secondés par les membres du bureau pour cette fois ci. Et, ce dernier sait au moins lire et écrire et peut combattre pour l'intérêt de l'organisation en général.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Parfois, le débat est centré sur le développement de la filière, le marché et l'intérêt des membres dans ce cadre formel du processus en particulier.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

Le prix des articles fournis sont uniformisés, c'est-à-dire un article de même taille et de même type équivaut à un prix fixe dans l'ensemble de la région. C'est une convention au sein de l'organisation à partir de la formation obtenue avec les partenaires et les organismes d'appuis.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Le partenaire nous apporte leurs appuis techniques, formations comme nous avons dit tout à l'heure. Il contribue à la formation de l'organisation et du réseau. On peut dire qu'il représente en partie notre réseau.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

Il n'existe pas de mesure spécifique pour cette amélioration mais les plus pertinents s'avèrent sur la mise en place du cadre formel à des niveaux hiérarchiques de la filière à partir de notre organisation. Et, les membres sont actifs et actives jusqu'à maintenant.

**3. Les modalités de mobilisation de la voix collective**

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

Nous sommes reconnus au niveau de la société et dans toutes les hiérarchies administratives au niveau local, national voire international. Parmi ces avantages, nous avons un pavillon de vente et plusieurs ateliers sont installés formellement.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

Notre label est une des propositions pour la mise en valeur de notre produit et aussi la protection en face de la prolifération de la contre façon. Celles-ci incitent tous les acteurs de la filière et les membres de l'organisation pour mener des actions concrètes pour construire des voix collectives.

Concernant cette dernière question, c'est exactement le cas.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Boucha à oreille, téléphone, la radiodiffusion, la télévision, affiche et il existe un adresse mail pour ceux qui savent le manipuler.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Oui, c'est au moment de la demande de la mise en place de notre label car cette mise en place traverse plusieurs étapes. Cela veut dire que notre voix ne cesse d'évoluer dans une échelle élargie. Ce label renforce la structuration de la voix collective et une espace de concertation parce que nous sommes actuellement dans la phase finale de la mise en place d'une plateforme.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

C'est à partir de la valeur et la qualité de notre production ainsi que son importance au niveau du marché. Or cela ne sert à rien sans l'unification des acteurs dans une organisation telle que l'association et la coopérative.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

Il faut tenir l'identité de la région dans le cadre de cette filière. Nous avons vu aussi que le processus au sein de notre organisation évolue au fur et mesure.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Nous avons fait une collaboration mais non une instrumentalisation avec les responsables politiques si c'est nécessaire. Néanmoins, tous les membres de la voix collective ont reçu de formation. Donc aucun risque ne parviendra.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

Au début, il est difficile de maintenir l'autonomie. Nous n'avons pas pu payer le salaire d'une vendeuse dans notre pavillon tandis qu'à l'heure actuelle, tout est réglé et nous pouvons encaisser grâce à la motivation des membres et l'ouverture du marché jusqu'à l'extérieur. Enfin, il faut produire en qualité et en quantité pour que cette autonomie pérenne.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Oui, le taux de participation (cotisation et réunion) ne cesse d'évoluer. La notion de dépendance avec les partenaires en particulier est quasi maîtrisée.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Il faut respecter et appliquer la formation reçues, respecter également les règlements régissant l'organisation et de maintenir la qualité et la quantité de la production.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Imeritsiatosika-Itasy                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Titre:</b>                                        | Razafiarison Clément, 17 janvier 2012, Imeritsiatosika                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Responsable et organisateur de la filière soie dans la région d'Itasy, responsable et mobilisateur de l'organisation paysanne de ladite région                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président VMSL (vondrona mpandrindra ny sehatra landry)</li> <li>- Président du GTDR (groupe de travail pour le développement rural) Itasy</li> <li>- Président du Groupe MANOVA</li> <li>- Président de la coopérative MANOVA FIARIANA</li> <li>- Responsable FEKRITAMA (Federasionina kristiana tantsaha malagasy)</li> <li>- Responsable du BIMTT (Birao ifandraisan'ny mpampiofana ny tontolon'ny tantsaha)</li> <li>- Responsable</li> <li>- Membre du bureau « Tranoben'ny Tantsaha » Itasy</li> <li>- Responsable SIF (Sehatra iombonana amin'ny fananantany)</li> </ul> <p>Il habite à Ankerana, Commune rurale Imeritsiatosika, District d'Arivonimamo, Tél (+261) 34 17 697 63</p> |
| <b>Texte:</b>                                        | Structure générale de la filière soie dans la région d'Itasy et son fonctionnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

### 1. La construction d'une vision commune

#### **Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

La filière soie de la région d'Itasy a fait marquer l'histoire de la région. Plusieurs organisations ont déjà formé pour cette raison. Le VMSL (*Vondrona mpandrindra ny sehatra pihariana landy*) ou comité de coordination de la filière soie) a été mis en place pour coordonner ces différentes organisations œuvrant dans cette filière. Au début, il travail d'une manière informelle dont les responsables ont constaté la faiblesse de ce cadre. En 2008, cette coordination est devenue association. A cet effet, nous avons pu organiser diverses manifestations en tant que structure coordonatrice et animatrice de la filière.

#### **Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

Cette organisation crée des événements favorables à la filière tels que l'appui sur la demande de la construction du pavillon de vente, la mise en œuvre des différentes formations et la gestion de l'information tant nationale qu'internationale.

Les associations et tous les acteurs de la filière sont impliqués dans cette coordination.

#### **Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

En décrivant les étapes de la construction de la voix collective, il faut signaler que les associations de mariculteur, éleveur, filateur, transformateur et de vendeur de la soie sont incluses dans cette coordination. Cela veut dire qu'elle passe dans un long processus car c'est un niveau disons supérieur dans la structure organisationnelle de la filière soie au sein de la région d'Itasy.

Les partenaires en tant que tel nous contribuent certains appuis : matériels, financier et technique pour arriver à ce stade de la mise en place d'un espace de coordination. Une somme très importante a été octroyée lors de la construction du pavillon de vente 47 000 000 ariary (16263 €) débloqué sur la somme 70 000 000 ariary soit 24222 €) accordée dont 3 000 000

(1038 €) ariary apport bénéficiaire mais 670 000 ariary (232 €) seulement sont collectées auprès des organisations des artisans.

## ***2. L'organisation de la voix collective***

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Oui, ce cadre nous permet d'une part d'organiser plusieurs événements pour le développement de la filière. D'autre part c'est un accès pour mieux organiser notre filière en tant qu'identité de la région. Alors, ce cadre formel facilite notre relation avec le pouvoir public.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Les membres nous ont choisi peut être par une certaine maîtrise de la communication non seulement nationale mais aussi internationale. Ensuite, il est évident que les membres de cette voix sont des acteurs ayant des expériences dans ce domaine et du leadership.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Depuis longtemps, la discussion sur la mise en place du label était enjeu. Par ailleurs l'alourdissement des impôts et taxes est devenu un centre de dialogue au sein de notre organisation. Ce dernier est actuellement un point qui reste encore écouler.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

En 2006, nous avons eu notre label de la filière soie. Jusqu'à maintenant, plus de 200 formations ont été reçues par les acteurs locaux. Et avec le soutien du PROSPERER, nous avons pu construire un pavillon de vente à Arivonimamo.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Le partenaire joue un rôle non négligeable. Il figure parmi les responsables de cette organisation du réseau car les différentes formations n'ont pas pu se faire sans leur soutien. Il nous a forgés pour la mise en place de certain processus au sein de la filière. Par contre, il ne représente pas directement notre réseau.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

La seule exigence pour l'amélioration de l'organisation interne est le renforcement de la communication.

## ***3. Les modalités de mobilisation de la voix collective***

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

La reconnaissance régionale, nationale et internationale figure parmi nos grands atouts. Un des exemples pertinent par l'intermédiaire de l'élevage de la soie, nous sommes choisis comme équipe pays dans le secteur agricole qui leur représente à l'échelle internationale dont moi-même la dirige.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

Nous avons presque tout fait, revendication proposition et contestation. Cette nature de voix collective facilite la mobilisation collective car elle touche directement la filière et l'activité sources de revenus des membres.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Un des outils de communication le plus utilisé est la réunion à des niveaux hiérarchiques, bureaux et simples membres. Pour les réseaux, le téléphone et le courrier électronique sont habituellement utilisés. Enfin, nous utilisons aussi la masse média telle que la radio et la télévision.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Effectivement, un des dialogues avec le pouvoir public était l'obtention de ce label de la filière soie qui aide beaucoup à la structuration de la voix collective.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

Nous apportons notre identité sur cette filière car la soie se trouve partout dans les trois districts. Notre cadre légal ainsi que la qualité de notre production figurent parmi les instruments de dialogue.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

On met à l'évidence l'importance de la participation de tous les membres dans toutes les initiatives à entreprendre. Un des exemples est l'insuffisance de notre apport dans la construction de ce pavillon de vente. Nous n'avons pas eu le tiers dont les soutiens des bienfaiteurs le remplissent. Nous venons de dire qu'il faut mettre à l'esprit dans cette voix que toutes les actions sont au profit des membres de l'organisation travaillant dans la filière soie.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Notre intervention se fait au bénéfice du développement mais non pas à une seule personne ou à un parti politique. C'est le fait de dire que nous en tant que leaders n'entre pas encore dans un parti politique.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

Chacun soit responsable dans les organisations existantes. Il faut avoir aussi des échanges tant expériences qu'information pour maintenir notre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics. Par rapport au partenaire, la pratique des formations reçues est la seule voie pour avoir une autonomie.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Oui, elle va venir petit à petit. Si on ne parle que les artisans mettant leurs articles dans le pavillon s'organisent entre eux même pour le paiement du salaire du responsable. Je trouve cette évolution car dans la phase de démarrage du projet, les membres sont en pleine difficultés. A l'heure actuelle, ils sont en peine forces.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Il faut développer l'échelle et le domaine du commerce. Beaucoup d'entre les acteurs de la filière ont exporté quand même leurs articles mais à quantité légère. Ensuite, il faut que les acteurs cherchent tous les moyens possibles pour améliorer la filière soie.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans – pouvoirs publics à Madagascar, Manjakandriana-Analamanga                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Titre:</b>                                        | Rakotoariamalala Jean de Dieu, 30 janvier 2012, Anjozoro (Anjepy)                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Apiculteur pur et dur, et membre actif dans des associations d'apiculteur                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Apiculteur,<br>- Vice président Cluster miel Analamanga,<br>- Secrétaire de l'Union « Tantely mamy », commune rurale Anjepy,<br>- Président de l'association Farimbona, Anjozoro, Commune rurale Anjepy, District Manjakandriana,<br>Il habite à Anjozoro, Commune rurale Anjepy, District Manjakandriana, téléphone (+261) 33 40 595 84 |
| <b>Texte:</b>                                        | Contexte et domaine de l'apiculture                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

### ***1. La construction d'une vision commune***

#### **Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

Nous avons une vision de valoriser notre production du miel car il affiche la meilleure qualité à Madagascar. Ainsi, nous savons que le miel a une utilité polyvalente qui permet d'améliorer notre source de revenus. Alors notre organisation cherche tous les moyens possibles pour améliorer cette filière.

#### **Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

La nature de cette vision peut grouper en trois grands axes : déboucher la production et obtenir de formation et améliorer la technique de la production du miel. Outre les initiatives prises par les membres de notre organisation, nous avons eu des appuis de l'Ong GAD (groupement d'action de développement) financée par la FAO. Ils font parties de l'élaboration de cette vision commune. CITE et PROSPERER viennent ensuite.

#### **Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

Cet organisme d'appuis (GAD) a lancé une campagne de sensibilisation dont nous avons formé notre groupement en 1991. Dans l'ensemble de la commune rurale d'Anjepy groupements sont formés composés par 240 membres. Puis, ces 24 groupements forment l'union. A l'échelle régionale, il existe le CLUSTER miel dont au niveau du district de Manjakandriana, nous avons pris notre propre organisation appelée FERAM (Fédération régionale d'apiculteur de Manjakandriana). De ce temps des assemblées générales, et des formations diverses se sont déroulées sous la tutelle des organismes d'appui. La seule orientation des membres est la mise en valeur de la filière miel. Or, les obstacles étaient la faute des moyens financiers et la méconnaissance des procédures administratives pour mener à bien ce principal objectif.

### ***2. L'organisation de la voix collective***

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Ces différentes échelles d'organisation ont chacune de statut dont elles sont bien structurées. Ce cadre formel constitue un atout pour les membres de l'organisation. A partir de ce d=cadre formel, on peut accéder dans des autres organisations pour mieux développer notre filière surtout la collaboration avec le pouvoir public.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

D'une manière globale, les membres de la voix collective et de notre réseau sont adhérents volontairement. Mais quand il y a une envoi des représentants, il est obligatoire d'envoyer un membre du bureau avec ou non des suppléants. Cela veut dire qu'il(s) est (sont) la porte parole de notre organisation.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Au sein de l'organisation, le conflit d'intérêt et certain type d'égoïsme sont émergés pour les intérêts personnels. Quoiqu'il en soit, les membres même peuvent les concilier.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

Il y avait un projet de mise en place d'un magasin de stockage mais suite à la crise de 2002 à Anjepy mais jusqu'à maintenant, rien ne peut installer. Depuis quelques années, notre initiative est la lutte contre la varroise dont nous utilisons une plante anti varroie. Et, actuellement nous sommes en phase d'élaboration de la mise en place de signe de qualité de notre miel avec le CITE.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Les partenaires apportent de soutien matériel, financier et de formation. On peut dire qu'il est représenté car beaucoup d'entre eux forme la structure et la mise en place de toutes ces étapes ainsi que la recherche de formation.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

Si le soutien continue et si nous avons des matériels suffisant, tous les membres ont une motivation de prendre soin à notre filière qui est la source de notre organisation.

**3. Les modalités de mobilisation de la voix collective**

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ?**

Nous avons constaté une prise en considération de notre voix dans tout le domaine d'intervention.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

La revendication et la proposition s'accompagnent dont l'une est faite quand on fait l'autre. Cela incite les membres de la voix collective à prendre leur responsabilité.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Le téléphone, l'affiche, la prolifération de la carte de visite et la radio constituent les principaux outils de mobilisation et d'information dans notre organisation.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Oui, mais nous sommes accompagnées avec les organismes d'appui.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

Pour le moment, le débouché de notre production reste à l'échelle nationale. J'espère qu'on pourra l'exporter plus tard.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

Nous avons une obligation en tant que président du groupement et responsable régional de mobiliser les membres de produire suivant la norme et de prendre soin à la qualité de la production.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Il faut garder la raison d'être de l'organisation. Ainsi, les membres commencent à distinguer le bien et du mal dans le cadre de la politique pour éviter certaine manipulation. Alors, en tant que responsable de l'organisation, nous ne rencontrons pas de problème dans ce domaine.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

Malgré la situation stationnaire de notre membre voire en diminution tant au niveau local qu'au niveau régional, la cotisation et les matériels disponibles permettent accéder à une autonomie certaine à condition qu'il y ait plus de la varroise.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Pour moi personnellement, même si la production ne cesse de diminuer (2 tonnes en 2006-2007, 2008-2009, 2,5 tonnes et 2009-2010 il n'y avait que de 450 kg) à cause l'attaque de la varroise. Par contre, cela suffit de me développer quand même.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Les organismes d'appui sont toujours utiles. Ils remplissent des conditions pour arriver à ce stade. Néanmoins, l'initiative personnelle constitue une des issues pour améliorer cette autonomie.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Ambohimahamasina-Matsiatra Ambony                                                                                       |
| <b>Titre:</b>                                        | Focus group, 10 janvier 2012, Ambohimahamasina, Ambalavao                                                                                                                                               |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Six femmes responsables de la coopérative Soamiray et de la maison de la vannerie                                                                                                                       |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                                |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Ce sont des femmes artisanes en vannerie, membres de bureau de la coopérative et de l'atelier. Son siège est au chef lieu de la commune, maison de la vannerie, Ambohimahamasina, District d'Ambalavao. |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine de la vannerie                                                                                                                                                                                  |

## 1. La construction d'une vision commune

### **Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

Nous sommes sensibilisées en premier lieu de protéger l'environnement en pratiquant notre métier. Cela correspond au besoin disons énorme en matière première de *Forona* (*Cyperus sp*) et *Vinda* (*Cyprecius sp*) qui sont endémiques de la région. Alors notre organisation a été fondée pour la mise en valeur de la vannerie respectant l'environnement. Elle a pour but ensuite de développer les activités artisanales afin d'améliorer les conditions de vie des membres. Et, nous avons cherché des influences pour que nos organisations aient une reconnaissance auprès des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

### **Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

Comme nous avons dit tout à l'heure, notre organisation vise de protéger l'environnement car notre besoin en matière première dépend de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, la pratique de la vannerie a été estimée comme un des moyens pour l'amélioration de notre source de revenus.

Outre les groupements des femmes artisanes en vannerie, l'ONGs Ny Tanitsika, CITE et le projet PROSPERER sont les principaux partenaires dans l'élaboration de celle-ci.

### **Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

En 2006, nous avons eu notre récépissé du groupement de 15 atelier dont les membres étaient plus de 500 et en 2011, ce groupement est devenu coopérative dont les membres sont au nombre de 150 (10 membres par atelier). Les grands obstacles au départ étaient les problèmes à l'intérieur du ménage plus particulièrement entre époux et épouse car les femmes sont parfois absentes dans leurs ménages. Mais en face de la soif de l'amélioration des sources de revenus, ces obstacles sont surmontés. Du côté, les partenaires ne cesse d'apporter leur soutien matériel, financier et technique avant d'arriver à notre stade actuel.

## 2. L'organisation de la voix collective

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

Oui, ce cadre nous permet de mieux organiser à l'intérieur de la coopérative. De plus, nos règlements intérieurs renforcent les disciplines entre les membres. Cela facilite également notre relation aux pouvoirs publics.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Les femmes ayant une capacité de discuter, de faire un compte rendu constituent avant tout les membres car elles doivent établir des rapports verbaux après. Ce sont les représentants mais pour les simples membres, ce sont des artisanes en vannerie dans notre commune.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Le dialogue à l'intérieur de l'organisation est centré sur l'amélioration de la qualité de production et la recherche des moyens pour le déboucher ; ainsi, nous sommes actuellement en attente du recouvrement fiscal par la commune.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

Notre préoccupation actuelle est le bon déroulement de nos points de vente à Ambalavao et Ambohimahamasina. Pour ce dernier, nous avons fait un tour de vente. Bien évidemment que cette organisation vient de la formation donnée par le PROSPERER.

Par ailleurs, pour approvisionner notre besoin en matière première, nous avons fait un fermage de 5 ans pour planter de *Vinda* et de *Forona*.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Les partenaires ont engagé plusieurs formations et soutiens matériels dont on peut dire qu'il figure parmi les représentants car sans ses apports, rien ne va dans cette organisation.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

C'est par le fait que nous avons fait un tour de représentation comme nous avons fait dans ce point de vente.

**3. Les modalités de mobilisation de la voix collective**

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

Les membres de la société de notre rattachement nous considèrent l'importance de notre activité et notre regroupement. C'est la raison pour laquelle que plusieurs femmes veulent adhérer dans les ateliers auprès du village. Mais la seule condition d'adhésion plus importante est l'obligation de poursuivre une formation pratique pendant huit mois.

Quant au pouvoir public, à chaque fois qu'il existe de manifestation organisée par la commune ou des autres administrations, nous sommes toujours parmi les invités.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

Parce que nous sommes encore dans une phase de démarrage, c'est-à-dire il n'y a pas de fonds à jouer pour certaine revendication. Alors nous restons pour le moment dans la phase de demande de collaboration et de proposition.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Pour le moment, seule la bouche à oreille est le moyen utilisé. Quant il y a de visiteurs, nous avons donné des cartes de visites et de brochure. Quelquefois, nous avons transmis notre information dans la radiodiffusion dans le chef lieu du district.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

Nous (la commune et la coopérative) avons fait une forme de « contrat » pour que nous puissions régulier sur le plan fiscal au début de l'ouverture de notre pont de vente. Cela veut dire que la commune percevra sa part après une année d'activité, mais jusqu'à maintenant, aucun avertissement n'est pas encore arrivé.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

Il n'y a que l'amélioration de la qualité de notre production en respectant la norme.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

Notre blocage au niveau de la mobilisation et la communication est la fauté du réseau téléphonique et le problème de transport pendant la période de pluie. A l'intérieur, l'insuffisance des matériels comme la machine à coudre, ciseau, etc ne nous permet pas de mobiliser à fonds tous les membres.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Aucun cas de manipulation ne se trouve dans notre région ; nous n'avons aucune idée pour ça.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ? Vis-à-vis du partenaire français ?**

Nous avons deux points de vente, un à Ambohimahamasina et un autre à Ambalavao. Pour les développer plus loin, il suffit pour le moment de bien gérer ces deux points de vente. Nous sommes en train de lancer également notre centre d'accueil surtout pour le secteur touriste à Ambohimahamasina.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Bien sûr que oui, car nous gère notre propre ressources actuellement. Au début, nous n'avons des chiffres d'affaires à jouer tandis qu'actuellement, notre point de vente à Ambohimahamasina a un chiffre d'affaires de 9 000 000 d'ariary (3114 €) pour l'année dernière. Et, au niveau ménage, la recette mensuelle de la vannerie est autour de 60 000 ariary (20,76 €).

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Il faut qu'il y ait un développement de la communication et un accès dans tous les marchés à l'intérieur à partir de la participation dans les différentes foires ainsi qu'à l'extérieur par le développement de la collaboration et du partenariat.

|                                                      |                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | Etude de cas : Appui à la concertation artisans –pouvoirs publics à Madagascar, Mahialambo-Sofia                                                                                          |
| <b>Titre:</b>                                        | Focus group, 24 janvier 2012, Mahialambo, Antsohihy                                                                                                                                       |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Femmes membres de bureau et des simples membres de l'association TAFITA et FVMA, artisanes en vannerie                                                                                    |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Charles RAFARALAHIMANANA                                                                                                                                                                  |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Ce sont des femmes artisanes en vannerie, membres de bureau et simples membres de l'association TAFITA de la commune rurale de Mahialambo et FVMA de la commune rurale d'Ampandriakilandy |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine l'organisation de la vannerie                                                                                                                                                     |

### *1. La construction d'une vision commune*

**Pourquoi votre ou vos organisations ont-elles cherché à construire une voix collective ? Pourquoi chercher à avoir de l'influence ?**

L'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie des artisanes en vannerie. Ensuite l'organisation vise de regrouper les artisanes en vannerie et d'entrer dans un cadre légal pour que l'organisation soit considérée par tous les entités administratives ou non.

**Quelle est la nature de cette vision commune? Quels sont les acteurs (individus et organisations) impliqués dans l'élaboration de cette vision commune?**

Nous avons établie notre règlement intérieur et l'élaboration de notre statut avec le CITE. Actuellement, nous sommes en attente de notre récépissé.

**Décrivez les différentes étapes de la construction de cette voix collective, les obstacles et les difficultés rencontrées ? Quels ont été les facteurs déterminants de la construction de cette voix ? Quel a été le rôle du partenaire français dans cette construction ?**

C'est à partir de la sensibilisation faite par le CITE et nos convictions sur l'avenir et les intérêts tirés de notre métier, nombreux sont persuadées de former une association tant à Mahialambo qu'à Ampandriakilandy. L'obstacle est toujours le moyen financier et la méconnaissance des procédures administratives. Mais notre partenaire nous a aidés pour la construction de tout ça.

### *2. L'organisation de la voix collective*

**Votre réseau est-il structuré dans un cadre formel ? Si oui, ce cadre formel constitue-t-il un atout pour votre organisation (pour le fonctionnement interne et pour la relation avec les pouvoirs publics) ?**

On est en phase final de la formalisation de nos associations avec el CITE. Cela veut dire que nous n'avons pas encore nos récépissés. Estimons que ce cadre légal nous permettra un atout comme l'accès au marché.

**Sur quels critères avez-vous sélectionné les membres de votre voix collective/réseau ?**

Seule la volonté qui compte beaucoup outre un minimum niveau d'instruction.

**Quel type de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective ?**

Le dialogue est pour le moment centré sur la question de la stabilité de nos marchés et l'obtention du récépissé.

**Quelles initiatives concrètes avez-vous mené en commun ? Comment, et par qui, ces initiatives ont-elles été élaborées ?**

Nous avons reçu de formation sur le marketing, la culture entrepreneuriale, la gestion financière, le commerce, un petit peu de langue française et la technique proprement dite en vannerie. Tous cela sont faits avec le programme PROSPERER.

**Quel est le rôle de votre partenaire français dans l'organisation du réseau ? Est-il représenté dans le réseau ? Devrait-il être représenté ?**

Ils font des formations et de nous intervenir pour toutes les procédures administratives.

**Comment l'organisation interne de votre réseau pourrait-elle être améliorée ?**

C'est à partir de l'initiative de tous les membres et vers la professionnalisation de cette filière.

### ***3. Les modalités de mobilisation de la voix collective***

**Quelle est la légitimité de cette voix collective auprès des organisations et des individus qui sont censés la porter ? Auprès du public plus large qu'elle est censée défendre ? Auprès des pouvoirs publics ?**

Nous sommes actuellement en train de mettre nos pieds dans les structures qui nous entourent. Par contre, nous sommes légitimes par rapport à nos objectifs auprès de la commune ou l'administration de rattachement la plus proche.

**Etes-vous restés à une phase de revendication ou avez-vous effectué des propositions ? En quoi la nature de la voix collective (revendications, propositions, contestation) facilite-t-elle ou non la mobilisation collective ? Est-il préférable de commencer par un certain type d'action pour favoriser la construction de la voix collective ?**

A part la réalisation de nos travaux habituels, nous n'avons pas pour le moment des choses à revendiquer et la demande des matériels comme la construction d'un point ou un pavillon de vente à Antsohihy.

**Quels sont les outils d'information, de mobilisation que vous utilisez pour entretenir le lien avec les revendications de votre base sociale (membres du réseau, population locale) ?**

Bouche à oreille et le téléphone nous servent la communication et la mobilisation à l'intérieur et à l'extérieur. Au niveau village, nous avons une dame informatrice qui assure la circulation de toutes les informations et des nouvelles.

**Avez-vous engagé un dialogue avec les pouvoirs publics ? Si oui, à quel stade du développement de la voix collective ce dialogue a-t-il été engagé ? En quoi le dialogue avec les pouvoirs publics a-t-il aidé, ou non, à renforcer la structuration de la voix collective ?**

On ne s'engage pas aucun dialogue avec le pouvoir public pour le moment.

**Comment parvenez-vous à articuler le dialogue entre les différents niveaux avec lesquels vous êtes en contact (local, national, international) ?**

Par rapport à notre objectif d'améliorer notre niveau de vie et de professionnaliser notre métier.

**Comment la mobilisation au profit de la voix collective pourrait-elle être améliorée ?**

Il faut maintenir et respecter la formation reçue dont tous les travaux soient à la norme.

#### **4. L'autonomie de la voix collective.**

**Comment parvenez-vous à éviter que votre voix collective soit manipulée politiquement ?**

Pour le moment, il n'existe pas une sorte de manipulation.

**Comment parvenez-vous à maintenir votre autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ?  
Vis-à-vis du partenaire français ?**

La production en qualité et en quantité suivant la demande et le maintien de nos esprits d'équipe permettent de maintenir notre autonomie. D'ailleurs nous ne sommes pas formées pour dépendre éternellement avec les partenaires mais pour devenir une entreprise indépendante.

**Cette autonomie a-t-elle évolué au fil du projet ?**

Oui, parce que le prix de notre production est totalement proportionnel aux forces déployées. Une femme nous témoigne qu'elle arrive à partir de revenus tirés de la vannerie, elle a pu financer l'éducation de leurs enfants dans une école privée à Antsohihy, c'est-à-dire payer l'écolage et le loyer.

**Comment pensez-vous que cette autonomie pourrait être améliorée ?**

Si on arrive à mettre en place le pavillon de vente, l'ouverture de marché, nos organisations ne rencontreront plus de problème.



## **FICHE DE SYNTHESE**

**Processus de capitalisation du programme Société civile et participation – SCP 2 (2010-2013) du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)**

**Charles RAFARALAHIMANANA**

13 mars 2012

## Table des matières

|                                                                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| SIGLES ET ABREVIATIONS .....                                                                                                   | 3         |
| Résumé exécutif.....                                                                                                           | 4         |
| INTRODUCTION.....                                                                                                              | 5         |
| <b>I. LES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES EN PLACE ET LA DIVISION ADMINISTRATIVE A MADGASCAR.....</b>                            | <b>5</b>  |
| <b>II. LA CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE .....</b>                                                                          | <b>6</b>  |
| 1. L'origine de l'organisation de la voix collective .....                                                                     | 6         |
| 2. La voix collective et la recherche d'influence .....                                                                        | 7         |
| 3. La nature de la vision et les acteurs impliqués .....                                                                       | 7         |
| 4. Les étapes de la construction de la voix collective .....                                                                   | 7         |
| <b>III. L'ORGANISATION DE LA VOIX COLLECTIVE .....</b>                                                                         | <b>8</b>  |
| 1. Le réseau dans le cadre formel : atout et relation avec le pouvoir public .....                                             | 8         |
| 2. Les critères de la sélection des membres de la voix collective.....                                                         | 8         |
| 3. Les types de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective .....                                                   | 8         |
| 4. Les initiatives communes .....                                                                                              | 9         |
| 5. L'amélioration de l'organisation interne du réseau .....                                                                    | 9         |
| <b>IV. LES MODALITES DE MOBILISATION DE LA VOIX COLLECTIVE .....</b>                                                           | <b>10</b> |
| 1. La légitimité de la voix collective et la défense de celle-ci .....                                                         | 10        |
| 2. La voix collective : revendication, proposition et action.....                                                              | 10        |
| 3. Les outils d'informations et mobilisations utilisés .....                                                                   | 11        |
| 4. Le dialogue avec les pouvoirs publics : le stade et la part de ce dialogue sur la structuration de la voix collective ..... | 11        |
| 5. L'articulation du dialogue à certain niveau : local, national et international.....                                         | 11        |
| 6. L'amélioration de la mobilisation au profit de la voix collective.....                                                      | 11        |
| <b>V. L'AUTONOMIE DE CETTE VOIX COLLECTIVE.....</b>                                                                            | <b>12</b> |
| 1. La manipulation politique de la voix collective .....                                                                       | 12        |
| 2. Le maintien de l'autonomie vis-à-vis du pouvoir public et les partenaires .....                                             | 12        |
| 3. L'évolution de l'autonomie au fil du projet.....                                                                            | 12        |
| 4. La perception sur l'amélioration de l'autonomie.....                                                                        | 13        |
| CONCLUSION .....                                                                                                               | 13        |
| BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES .....                                                                                                 | 14        |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

CITE : Centre d'Information Technique et Economique

COBA : Communauté de Base

FERAM : Fédération Régionale d'Apiculteur de Manjakandiriana

FVMA : Fikambanan'ny Vehivavy Mpandrary Ampandriakilandy (Association des femmes artisanes en vannerie d'Ampandriakilandy)

INSTAT : Institut National de la Statistique

PCAFS : Plateforme de Concertation et Appui à la Filière Soie

PROSPERER : Programme de soutien aux Pôles de micro-Entreprises Rurales et aux Economies Régionales

SAHA : Sahan'Asa Hampandrosoana ny Ambanivohitra (Programme de développement rurale)

VMSL : Vondrona Mpandrindra ny Seham-pihariana Landy (Comité de coordination de la filière soie)

## Résumé exécutif

Nous avons fait des enquêtes dans les quatre sites d'intervention du projet « appui à la concertation artisans-pouvoirs publics à Madagascar, Programme société civile et participation-CFSI 2010-2013 » du CITE/GRET. Ce sont des sites qui représentent les très petites entreprises appuyées par ce projet.

L'enquête individuelle, focus group et la participation dans des réunions, telles sont la méthodologie utilisée pendant les recherches sur le terrain. L'enquête individuelle est destinée à une investigation personnelle auprès de ladite personne ressource. Nos interviewés détiennent plusieurs responsabilités dans son organisation ou dans son réseau. Celle ou celui qui maîtrise bien des informations a été choisi suivant le conseil des responsables du projet. Concernant le focus group, il consiste à regrouper plusieurs personnes ressources membres dans des diverses organisations dans une localité. La dernière est une occasion que nous avons profitée lors de notre passage sur le terrain dont nous avons eu des informations riches et diversifiées à travers les discussions pendant la réunion.

Ces méthodes ont été utilisées pour mener bien la collecte des données et des informations pour répondre à la problématique centrale « comment construire une voix collective capable d'influencer l'action publique ? » Ces régions, districts, communes et localités sélectionnés nous ont permis de représenter le projet à Madagascar parmi les six sites d'intervention.

Dans le cadre de la construction de la voix collective, ces différentes filières connaissent certains atouts sur les différentes structures en place. Alors par rapport aux objectifs du projet, ces différentes filières et différentes organisations, certaine d'entre eux a constitué une structure dynamique et bien hiérarchisée. Les étapes de la construction d'une voix collective pour la filière soie et miel sont quasi à terme tandis que la vannerie et la rabane sont en cours voire dans la phase de commencement. Cela se trouve pertinemment sur les moyens disponibles, les acquis techniques, le niveau de la communication, la mobilisation et les expériences organisationnelles.

Quant aux faiblesses de la construction de cette voix collective, l'absence de fonds entrave certaine procédure laquelle bloque l'initiative entreprise. Plusieurs cas nous permettent d'indiquer ces faiblesses en tenant compte à l'ancienneté des organisations. La plus pertinente d'entre eux est la décroissance de la motivation et la diminution en nombre des membres d'une organisation par rapport au point de départ. Deux cas de figures montrent cette réduction : la non atténuation des avantages envisagés et la discordance des acteurs avec le pouvoir public. Ce dernier se présente surtout sur la lenteur de l'administration et la non effectivité du contrat ou des règles en vigueur. Par contre, les membres actifs sont persuadés sur l'importance de la voix collective qui implique à l'amélioration de leurs conditions de vie.

## INTRODUCTION

Cette présente fiche de synthèse nous permet d'observer et d'analyser la réalité sur le terrain. Analamanga, Matsiatra Ambony, Itasy et Sofia sont les antennes du CITE dont nous avons fait des enquêtes. A Analamanga, nous avons travaillé dans la commune rurale d'Ambohimiadana à 75 km de la capitale, district d'Andramasina et dans la commune rurale d'Anjepy, district de Manjakandriana situant à 40 km de la capitale et dans ledit chef lieu de district. Dans la région Matsiatra Ambony, notre enquête a été déroulée dans la commune rurale d'Ambohimahamasina, 42 km du chef lieu du district d'Ambalavao. Pour la région d'Itasy, trois sites sont visités dont le premier dans le chef lieu de district d'Arivonimamo, le second dans la commune rurale Arivonimamo. Il se situe juste à 3 km dudit chef lieu du district et le troisième dans la commune rurale d'Imeritsiatosika à 23 km d'Antananarivo. Et, dans la région de Sofia, ce projet intervient dans deux communes dont nous avons effectué nos enquêtes dans la commune rurale de Mahialambo située à 5 km de la ville d'Antsohihy qui est à la fois chef lieu de la Région Sofia.

A Ambohimiadana, l'apiculture et la culture de la pomme de terre constituent les principales filières de la fédération appelée « Mamisoa<sup>1</sup> » au niveau du district. Outre cette fédération, nous avons fait également des enquêtes auprès de la coopérative « Liantsoa » travaillant dans le domaine de la rabane. Seule, l'apiculture représente la filière soutenue dans la commune rurale d'Anjepy ayant un élément moteur de la fédération de la région d'Analamanga « FERAM » localisée dans le district de Manjakandirana. Ensuite à Ambohimahamasina avec la coopérative « Soamiray<sup>2</sup> » spécialiste en vannerie en utilisant le *Forona* (*Cyperus sp*) et *Vinda* (*Cypricius sp*) endémique de la région et à Mahialambo avec l'association des femmes vannières « Tafita » comme à Ampandriakilandy « FVMA » spécialiste sur le tressage du *Satrana* (*Bismarckia nobilis*), la vannerie est l'activité inscrite dans ledit projet. Soamiray est une coopérative et les deux autres sont des associations en phase de formalisation. Enfin, la filière soie tant sauvage qu'élevage se trouve dans le district d'Arivonimamo s'affiche parmi les filières nos cibles dont les structures de coordination et de concertation sont en place.

Pour présenter le résultat synthétique sur le terrain, nous viendrons de présenter successivement les structures organisationnelles en place et la division administrative à Madagascar. Ensuite, le processus de la construction, l'organisation, les modalités de mobilisation et l'autonomie de cette voix collective. Tous cela sont argumentés par des fiches contenant les enquêtes auprès des personnes ressources au niveau local.

### **I. LES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES EN PLACE ET LA DIVISION ADMINISTRATIVE A MADAGASCAR**

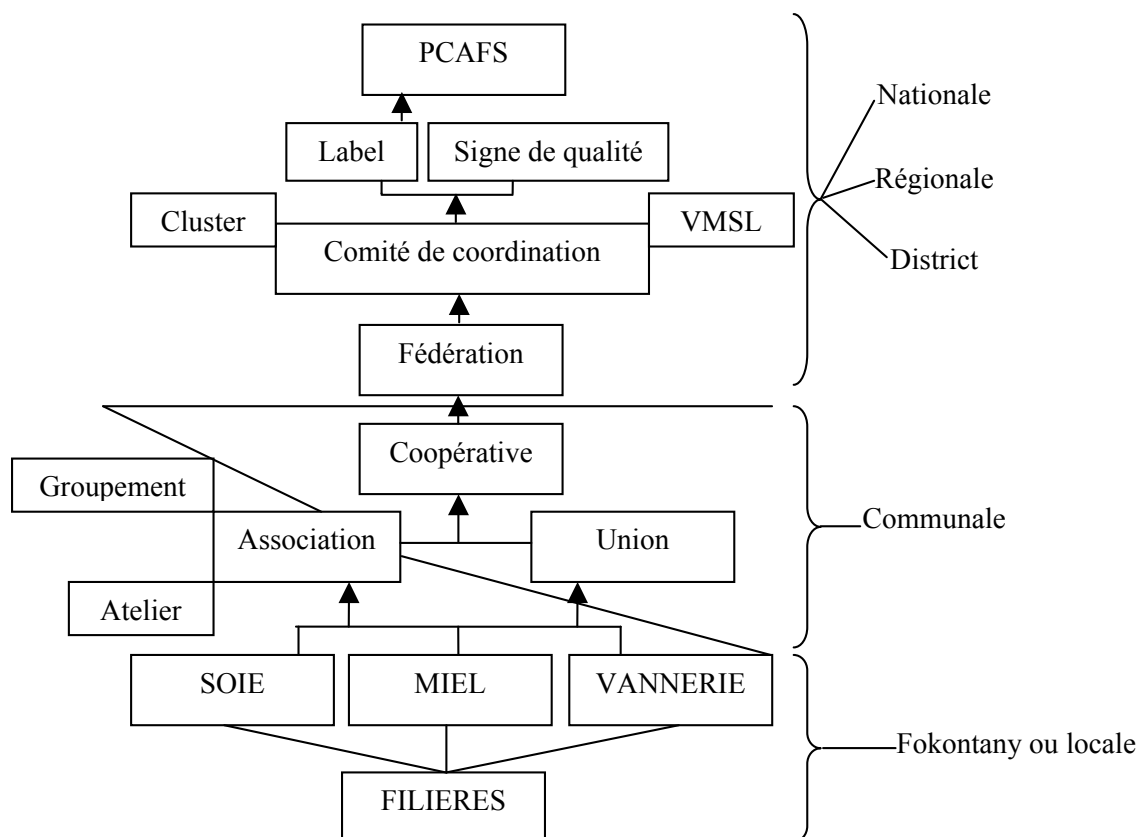
Pour mieux cerner notre étude de cas dans le cadre de l'axe I de la capitalisation centrée sur la problématique « comment construire une voix collective capable d'influencer l'action publique ? », nous viendrons de présenter ci-dessous les structures en place et la division administrative à Madagascar.

---

<sup>1</sup> Composée par 9 Unions.

<sup>2</sup> Composée par 15 ateliers.

## Structure selon le niveau et la mise en place par rapport à la division administrative



Jusqu'à nos jours, les sites d'intervention du projet « appui à la concertation artisans – pouvoirs publics à Madagascar » présentent des niveaux assez différents sur l'état d'avancement de la mise en place de la structure. Pour les filières concernées, il existe des structures au niveau du fokontany<sup>3</sup> (division administrative de base) comme l'atelier et le groupement. Ce sont des structures légitimes qui ont naître les associations légales. Au niveau de la commune, l'Union qui est formée par plusieurs associations au niveau du fokontany ayant un siège dans le chef lieu de la commune. Le cas tient vraisemblablement sur la coopérative car elle est formée au niveau de la commune. Ensuite, la fédération quelque soit sa forme constitue une organisation au niveau du district. Mais à l'échelle régionale, des systèmes de coordination sont mis en place. Ils se connectent également avec l'organisation nationale car cette dernière remonte au niveau de la région. Bref, Analamanga et Itasy figurent parmi les plus avancées dans le cadre de la mise en place de ces structures suivi de Matsiatra Ambony et Sofia en dernier rang. L'organisation de cette dernière est récemment créée.

## II. LA CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE

### 1. L'origine de l'organisation de la voix collective

<sup>3</sup> Préambule de la constitution du 27 avril 2007.

L'initiative de la mise en place de la voix commune au niveau des acteurs locaux n'est pas un phénomène nouveau au sein de la société. Elle est créée avant tout, avant même la mise en œuvre du projet dans le cadre d'un esprit de regroupement, un esprit de la protection d'intérêt commun et d'une mise en œuvre des travaux communautaires. Les membres sont adhérents volontairement qui ont des objectifs et activités communs<sup>4</sup>. De ce fait, cette organisation tient une partie importante de l'amélioration de leurs conditions du secteur d'activité et de l'amélioration de source de revenus. A cet effet, un des issues pour arriver à ce stade est la formation des différentes associations par filière telles que les artisans en vannerie, les apiculteurs, les cultivateurs, etc. Ces acteurs se réunissent plusieurs fois en assemblée générale pour arriver à la formation de cette vision commune.

## 2. La voix collective et la recherche d'influence

Cette voix collective a été statuée d'une manière légitime et légale. La légitime comme les ateliers des artisans à Ambohimahamasina (Région Matsiatra Ambony), le groupement des apiculteurs à Anjozoro (Région Analamanga) et les associations qui sont en cours de formalisation à Mahialambo et Ampandriakilandy dans la région Sofia. La structure légale des organisations (associations, union, coopérative, fédération et le label ou la signe de qualité) dans les zones d'intervention du projet sont en place pour qu'elles se mettent en valeur leur existence et la mise en valeur de leurs travaux. Ces organisations cherchent des influences puisqu'elles sont avant tout orientées vers le commerce ou association à but lucrative. Cela demande une sorte de légalité dont celle-ci constitue un des moyens d'influence envers les autorités administratives et les concurrents pour maîtriser le marché.

## 3. La nature de la vision et les acteurs impliqués

Toutes les organisations ont des visions communes qui peuvent grouper dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie. Mais avant d'arriver à ce stade, elle vise de mettre en place des structures pérennes pour qu'elles entrent dans une échelle élargie tant dans le domaine du commerce que dans le champ de discussion et de persuasion. La vision commune se présente avant tout avec le regroupement hiérarchique. A Analamanga et à Itasy, des structures sont largement avancées, association (Rindran-dandy, Taratra, etc) jusqu'à la mise en place de la plateforme de concertation (PCAFS, Cluster, fédération nationale, etc). Pour Matsiatra Ambony et dans la région Sofia, ce processus vient de se démarrer petit à petit.

Pour accéder à cette voix collective, les membres des organisations ont reçu des formations multidisciplinaires (création d'association jusqu'à la gestion et technique commerciale) qui étaient assurées par les partenaires. Selon nos interlocuteurs, ces partenaires figurent parmi les organes qui fabriquent ces voix. CITE, PROSPERER et SAHA sont les principaux partenaires de ces organisations.

## 4. Les étapes de la construction de la voix collective

Les initiatives remontent en premier lieu avec la volonté d'amélioration de leur secteur d'activité disons hérité des parents. C'est l'ambition de le remettre en valeur pour qu'il devienne une source de revenus pérenne pour l'actuelle et les futures générations. C'est le fait de renforcer l'actuelle structure des organisations comme le passage de l'informel à la légale tel que l'atelier en coopérative à Ambohimahamasina, le passage du simple légal vers la

---

<sup>4</sup> Article 2 de l'ordonnance n°60-133 du 3 octobre 1960 sur le régime général des associations.

protection du produit tel que la fédération FERAM vers la mise en place de la signe de qualité à Manjakandriana, et le VMSL à Arivonimamo vers la mise en place de la PCAFS (cf. schéma ci-dessus).

Actuellement, les problèmes majeurs des membres de l'organisation sont centrés sur la faute de matériel et des moyens financiers, 58,43% pour la première et 81,34% pour la seconde à l'échelle nationale (Instat, 2002). Ensuite, les bases sociales de ces différentes organisations ont des difficultés sur les différentes procédures pour la mise en place des structures hiérarchiques. A cet effet, les partenaires prennent part à la mobilisation, à la sensibilisation et au financement pour arriver à ce stade.

### **III. L'ORGANISATION DE LA VOIX COLLECTIVE**

#### **1. Le réseau dans le cadre formel : atout et relation avec le pouvoir public**

Les organisations mises en place ne cessent d'évoluer. C'est l'instauration des différents cadres légaux pour qu'elles interviennent auprès des instances d'administration et de marché à échelle élargie. Jusqu'à maintenant ceux qui ont déjà des structures légales, cherchent de les développer plus loin. C'est le cas des organisations dans la région d'Itasy (filière soie) et d'Analamanga (filière miel). Elles ne se restent seulement pas sur la situation actuelle. A Itasy, les acteurs s'organisent actuellement pour la mise en place d'une plateforme de concertation propre à la filière et pour mieux organiser la filière soie en protégeant le label « Landin'Itasy ». A Manjakandriana dans la région d'Analamanga, le FERAM procèdent à l'avant dernière étape de la mise en place du signe de qualité de la production du miel sous le nom « Manjaka Tantely ».

#### **2. Les critères de la sélection des membres de la voix collective**

Rappelons que la base sociale est constituée par adhésion volontaire. Mais au niveau des dirigeants, les critères suivants sont relativement respectés.

A la base, un des critères de sélection de la voix collective est principalement par leurs assiduités dans toutes les activités entreprises au sein de l'organisation. Par contre, les savoirs écrire et lire tiennent compte en partie comme le savoir discuter et rapporter. Ceux-ci se trouvent au niveau des représentants des ateliers, associations et de l'union.

Quant au niveau intermédiaire comme celui de la coopérative et de la fédération, les critères remontent également en niveau. Il s'agit d'une part un niveau assez élevé d'éducation pour les dirigeants car des comptabilités, des archivages et des relations à l'extérieur sont les principales tâches. Pour la coopérative Soamiray d'Ambohimahamasina par exemple, tous les responsables ont chacun d'un terme des références affiché dans la maison de vannerie.

Dans un niveau supérieur comme celui de l'organisation de coordination tel que la gestion du label, du signe de qualité et de la coordination proprement dite, les membres ont une habilité de diriger toutes activités et organisations à échelle élargie.

#### **3. Les types de dialogue à l'intérieur de ce réseau ou voix collective**

Pour la filière miel, l'attaque de la varroise est encore un grand obstacle pour le développement de la filière qui détruit presque les 90% des abeilles. A l'heure actuelle, les

ruches sont quasi vides pour la plupart des apiculteurs<sup>5</sup>. Alors, il est au centre de débats et de dialogue à l'intérieur des organisations et envers le pouvoir public. Cette discussion a été amplifiée lors de l'atelier multi acteurs<sup>6</sup> pour la validation du cahier de charge du signe de qualité « Manjaka Tantely ». Ce dernier touche la filière miel dans l'ensemble de la région d'Analamanga. Par ailleurs, ce signe de qualité permettra à réhabiliter ce fossé et devra assurer la stabilité de prix du miel.

Pour la filière soie, outre les structures mises en place, les acteurs<sup>7</sup> cherchent encore les moyens de renforcer ces structures pour que les produits aient une place importante à l'échelle locale, nationale et internationale. Ensuite, la récolte de la ristourne est encore à la discussion par rapport au cahier de charges et le partage de celle-ci entre les organisations et le pouvoir public. C'est le cas des organisations œuvrant dans la gestion de la forêt de Tapia, source des matières premières de cette filière<sup>8</sup>.

Pour la vannerie, le centre de discussion reste encore sur les moyens pour développer le commerce tant dans la coopérative Soamiray que dans les associations TAFITA et FVMA dans les communes Mahialambo et Ampandriakilandy. Pour ces dernières, il est à priori de formaliser les associations. Après cette étape, elles pourront discuter sur la question de la mise en place des pavillons de vente dans le chef lieu de la région pour éviter le problème de la commercialisation des produits finis<sup>9</sup>.

#### 4. Les initiatives communes

Ces organisations ont reçu des formations correspondant à la demande des membres. Il s'agit de la notion de gestion d'association et de compte, l'esprit entrepreneurial, quelque notion de langue française, la technique commerciale ou du marketing, etc. Ces formations sont réalisées avec les partenaires. Ils constituent et assurent le financement de presque toutes les structures en place. Cela se trouve soit par une intervention directe soit par des interventions par des différents appuis. En face de ces appuis matériels et financiers, les membres de l'organisation participent en versant leurs apports bénéficiaires.

Certes, les partenaires contribuent à la construction des différentes initiatives. Cependant, ils ne restent seulement dans ces apports mais les membres de l'organisation leurs considèrent en partie comme des représentants dans la formation de certaines identités de l'organisation.

#### 5. L'amélioration de l'organisation interne du réseau

Nous avons constaté que l'organisation vise de mettre en place des responsables restreints pour la gestion de chaque filière. L'objectif focalise sur l'entrée en vigueur dans le commerce, et le commerce équitable en particulier. Cette amélioration est vérifiée par la mise en place de la coopérative et la mise en place de la protection des produits. Chaque acteur local respecte

---

<sup>5</sup> Le Président du FERAM a dit pendant l'atelier multi-acteur « la perte actuelle des abeilles à cause de la varroise peut considérer comme une perte de nos enfants, c'est-à-dire, le miel rassure une majeure partie de la dépense et les besoins économique pendant l'année au sein du ménage dont il ya un grand fossé depuis l'arrivée de ces insectes ».

<sup>6</sup> Atelier organisé par le CITE pour discuter le cahier des charges et les conditions de la mise en œuvre du signe de qualité, Manjakandriana, 22 janvier 2012.

<sup>7</sup> Ces sont les membres des COBAs, responsables de la gestion de la forêt de Tapia, les éleveurs de la soie, les filateurs, les transformateurs et les vendeurs de la soie.

<sup>8</sup> Réunion d'évaluation finale du programme SAHA, Arivonimamo II, 19 janvier 2002.

<sup>9</sup> Un problème de 68,58% des artisans à Madagascar selon l'INSTAT, 2002.

alors les normes et les qualités de production dont le suivi et contrôle s'entretiennent entre eux.

#### IV. LES MODALITES DE MOBILISATION DE LA VOIX COLLECTIVE

##### 1. La légitimité de la voix collective et la défense de celle-ci

La voix collective est légitime à l'intérieur de l'organisation, à l'extérieur et au niveau du pouvoir public pour les raisons suivantes :

- toutes les entités reconnaissent tant sur la formation que sur toutes les activités de l'organisation,
- chaque membre a le minimum de compétence nécessaire et aux conditions requises du développement de la filière où il intègre,
- les produits ou les articles sont compétitifs cela veut dire qu'ils respectent la qualité et la norme de production et
- depuis la mise en place de la voix collective, une légère amélioration des conditions de vie des artisans est constatée.

Ces atouts constituent les éléments qui leurs permettent d'intervenir au niveau de la société et le pouvoir public. Cela veut dire que les artisans possèdent et regagnent une place au sein de la société et devant les simples agriculteurs.

##### 2. La voix collective : revendication, proposition et action

Deux types de revendications sont en lisses actuellement. Le premier cas est dans la filière soie d'Arivonimamo. Les responsables des transferts de gestion (COBA) de la forêt de Tapia en particulier revendiquent la perception de leurs parts de la ristourne sur les différentes exploitations dans la forêt<sup>10</sup>. Il s'agit de la ristourne sur l'exploitation de la collecte des champignons, des fruits de Tapia et sur la collecte des cocons. « L'Union Maitso<sup>11</sup> » et la fédération « Maitso Mirindra » ne cessent de la revendiquer aux responsables administratifs concernés. Or, rien n'est encore conclu entre ces deux institutions.

Le deuxième cas le plus pertinent est dans la fédération régionale et nationale des apiculteurs comme dans la région d'Analamanga en particulier. Elle fait du lobbying auprès des responsables administratifs pour la lutte contre la varroise. Pour les restes de la filière tels que la vannerie et la rabane, la seule revendication est principalement centrée sur la recherche des moyens pour développer de leurs commerces.

Malgré tout, les membres ne restent pas dans la phase de revendication mais ils travaillent et essaient de mettre des mesures selon leurs capacités et les moyens disponibles. Pour la filière soie par exemple, ils consolident la collaboration avec les partenaires pour que les activités maintiennent tandis que pour la filière miel, les membres utilisent des plantes anti-varroise pour minimiser l'attaque de ces insectes. C'est le *voandelaka* (*Melia azedarach*) pour le moment.

Alors, ces différentes actions facilitent en partie la mobilisation des membres pour la construction de la voix collectives.

---

<sup>10</sup> Réunion d'évaluation organisée par le SAHA avec les organismes responsables de la protection de la forêt de Tapia d'Arivonimamo II, 19 janvier 2012.

<sup>11</sup> Composée par 20 communautés de base.

### 3. Les outils d'informations et mobilisations utilisés

Les problèmes de la voie de communication handicapent la mobilisation et la revendication de l'organisation. Comme les artisanes en vannerie et rabane dans les communes rurales d'Ambohimiadana, Ambohimahamasina, Mahialambo et Ampandriakilandyy, elles rencontrent périodiquement ces obstacles. La route est parfois inaccessible pendant la période de pluie (octobre à avril) dont rien ne peut se faire tant pour déboucher la production que sur la participation dans diverses organisations en dehors de la région. Par ailleurs, à Ambohimahamasina, Mahialambo et Ampandriakilandyy, les réseaux téléphoniques sont encore très difficilement amplifiés par l'absence du courant électrique. Alors ces deux dernières ont mis en place un(e) agent d'information au niveau village pour la circuler en cas de besoin.

Pour l'ensemble, la bouche à oreille, le téléphone, la carte de visite, les brochures<sup>12</sup>, la radio sont les outils d'informations courants. Pour les organisations proches du chef lieu soit de la capitale soit de la région, les membres utilisent l'affiche et l'Internet pour se communiquer. Bref, cette situation présente certain contraste entre eux sur les outils d'information et de mobilisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation à cause de la situation géographique et la maturité de l'organisation.

### 4. Le dialogue avec les pouvoirs publics : le stade et la part de ce dialogue sur la structuration de la voix collective

Avec le pouvoir public, le dialogue focalise sur la formalisation soit de l'organisation soit l'amélioration des activités à entreprendre. Celui-ci facilite la structuration de la voix collective dans des voies hiérarchiques. Néanmoins, le dialogue ne reste pas seulement au niveau local mais les responsables arrivent jusqu'au ministère responsable comme artisanat et industrie en particulier.

### 5. L'articulation du dialogue à certain niveau : local, national et international

Depuis le début, les membres actifs des différentes organisations présentent leurs motivations envers les activités en vigueur. Par ailleurs, ils désignent leurs représentants pour que l'organisation soit au courant à tous les événements qu'ils puissent participer. Les filières soie et miel par exemple ont eu une occasion d'envoyer leur représentant à l'extérieure de Madagascar avec le soutien des partenaires et le pouvoir public. Ceci étant d'amplifier les relations et les échange d'expériences ayant une envergure internationale.

### 6. L'amélioration de la mobilisation au profit de la voix collective

A Analamanga et Itasy, un des projets en cours est la mise en place du site web pour la filière miel et soie. Cela est demandé selon nos interlocuteurs afin de développer ces filières. Ce sont des conditions nécessaires pour qu'il y ait une ouverture non seulement nationale mais aussi internationale. C'est le fait de développer les filières qui sont labélisées ou en cours de labellisation. Par ailleurs pour les artisanes en vannerie de la commune rurale d'Ambohimahamasina, les membres ne restent seulement dans cette filière mais ils utilisent les moyens disponibles tels que la maison de la vannerie pour arriver au stade de l'autonomie. Et, les artisanes en vannerie ne cèdent jamais la pratique agricole.

---

<sup>12</sup> RANDRIAMBOAHARY J.A., Fiche de présentation des produits à promouvoir, 2011.

## **V. L'AUTONOMIE DE CETTE VOIX COLLECTIVE**

### **1. La manipulation politique de la voix collective**

Dans ces quatre sites, aucun cas de manipulation politique ne sévit dans les différentes organisations jusqu'à maintenant selon nos interviewés. Mais en cas de besoin financier les membres des partis politiques incitent les dirigeants de l'organisation d'intégrer dans leurs partis. Cette tentation est venue via le besoin de soutien financier pour payer leur apport bénéficiaire par exemple. Ce cas est seulement trouvé à Arivonimamo lors de la construction du pavillon de vente à cause des difficultés de paiement de leur apport bénéficiaire des membres. Ils n'ont payé que le 22,33% de l'apport demandé. Donc pour éviter cette sorte de manipulation, les responsables de l'organisation réaménagent les modes de travail en enregistrant tous les bienfaiteurs dans un livre d'or pour qu'il y ait des transparences jusqu'à la finalisation de ce pavillon de vente.

### **2. Le maintien de l'autonomie vis-à-vis du pouvoir public et les partenaires**

Maintenir une autonomie se traduit tenir et pratiquer les formations reçues. Cela veut dire que ces filières telles que la soie, la rabane et la vannerie sont à la fois une activité commerciale et de création. Elle demande beaucoup de recherches à travers les différentes créations à l'échelle nationale et internationale. De ce fait, la mise en place de la coopérative qui n'intervient que dans le domaine du commerce, exige certain niveau de bonne gouvernance et transparence. Prenons l'exemple de la coopérative Soamiray d'Ambohimahamasina, elle joue un chiffre d'affaire environ 9 000 000 ariary (3114,19 €) dans la dernière année d'exercice. Et, au niveau du ménage, il gagne de bénéfice 60 000 ariary (20,76 €) par mois ou 0,70 € par jour. Ces chiffres nous montrent que les artisan(e)s commencent à partager les bénéfices tirés de l'organisation. Ce revenu du ménage n'est pas loin du fonctionnaire moyen du ministère de la justice qui touche 733 dollars par an<sup>13</sup> qui est environ 1,48 € par jours. Ces chiffres montrent qu'ils sont en dessous du seuil de la pauvreté mais les artisans ont des avantages car ce revenu complète les revenus agricoles. Par exemple, ils ne dépensent pas beaucoup d'argent sur l'achat du riz qui est l'aliment de base des Malgaches. Cela leurs permet de ne pas dépendre à l'Etat sur les différentes activités de développement.

Alors, il est également prioritaire de respecter les structures en place. Ce respect leur permet de l'améliorer sans cesse pour que les membres soient fiers de son organisation. Et, la motivation de ces bases sociales vient par le développement du commerce et la stabilité du prix qui favorise l'entrée financière de l'organisation. Malgré tout, cette autonomie arriverait petit à petit.

### **3. L'évolution de l'autonomie au fil du projet**

Pendant le projet, une évolution est nettement constatée tant au niveau de l'organisation, du prix et de la motivation des membres que sur le niveau de vie des membres.

---

<sup>13</sup> MORISSET J., *Au cœur des ténèbres : le renouveau des institutions et de la gouvernance*, 2010, p.25.

Concernant l'organisation, la structure en place ne cesse d'évoluer ; cela se trouve à l'intérieur qu'à l'extérieur. En ce qui concerne le prix de production après avoir reçu toutes les formations, il augmente jusqu'à 200 à 250%. C'est une vérité de prix suivant le commerce équitable. Prenons l'exemple du prix de l'article de la vannerie de 2000 ariary (0,70 €) avant le projet est vendu actuellement 10 000 ariary (3,46 €) comme un article de 500 ariary (0,17 €) à 2000 ariary. Ainsi partout dans les régions du projet à Madagascar, le prix connaît une uniformité selon le type de produit.

En face de ces situations, les membres de l'organisation sont motivés au niveau de la participation pour le bon fonctionnement interne de ladite organisation et sur la représentation à l'extérieur. Par ailleurs, les femmes artisanes témoignent l'évolution pendant ce projet. A Mahialambo, elles disent qu'« elles peuvent payer le loyer, l'écologie de leurs enfants dans une école privée outre les différents frais et besoins hebdomadaires dans le chef lieu de la région à partir des revenus tirés de la vannerie » tandis qu'auparavant il est très difficile de financer l'éducation de leurs enfants même s'ils poursuivent leurs études dans l'école publique sans aucun paiement d'écologie. Ce cas est totalement pareil pour les femmes artisanes en rabane dans la coopérative Liantsoa d'Ambohimadana.

A Ambohimahamasina, dans le point de départ de l'organisation, les époux de ces femmes artisanes leurs interdisaient à la participation dans les différentes réunions et formations. Plus tard, surtout après la construction de la maison de la vannerie et le point de vente dans le chef lieu du district, le commerce se développe et la coopérative Soamiray ne cesse d'avoir de commande. A cet effet, le prix est stable et les conditions de vie au sein du ménage sont légèrement améliorées. La conséquence est actuellement est l'inversion de la situation. Cela veut dire que l'époux encourage leur femme de participer dans ce secteur d'activité et de leur pousser pour assister aux différentes réunions.

#### 4. La perception sur l'amélioration de l'autonomie

Pour les artisanes en vannerie, il serait que la protection légale de leurs productions leur permet de développer cette filière. Tel est l'étape actuellement poursuivie par la filière miel dans la région d'Analamanga par exemple tandis que la filière soie de la région d'Itasy a eu un label depuis 2006. Cette dernière vise actuellement de maintenir leur besoin en matière première dans le cadre des transferts de gestion de la forêt de Tapia. Ensuite, une plateforme essaie de grouper tous les acteurs dans un espace de concertation constitué par les organisations de plantation, les éleveurs de la soie, les filateurs et les transformateurs de la soie dans une seule coordination. Ces filières appuyées par le projet sont à cet effet des filières porteuses assurant l'amélioration des conditions de vie des paysans et de la région de rattachement dont l'entrée des organisation dans le système de coopérative serait un des accès pour la commercialisation qui est un problème de 68,58 % des artisans dans toute l'Île.

## CONCLUSION

La construction de la voix collective dans les sites d'intervention du projet « appui à la concertation artisans – pouvoirs publics à Madagascar » présente des étapes similaires mais l'état d'avancement est différent suivant la maturité de l'organisation œuvrant dans les différentes filières. Certes, elle est initiée d'une manière volontaire des artisans locaux mais la formalisation de ces organisations et l'entrée de celles-ci dans le domaine professionnel sont

fortement soutenus par les partenaires. Quoi qu'il en soit, la situation évolue petit à petit car les membres actuels de l'organisation ayant la même voix sont motivés malgré les difficultés par rapport au moyen de communication, la possession et la disponibilité des matériels nécessaires et le passage des insectes ravageant les abeilles pour les apiculteurs et la commercialisation relativement limitée.

Au niveau de la société et le pouvoir public, les organisations ont de la légitimité et de la légalité reconnues. Elles peuvent à cet effet intervenir non seulement au niveau de certain dialogue entre eux et le pouvoir public. Cela leurs permet de développer les filières concernées en respectant les structures en place. Actuellement, chaque organisation pratique les différentes formations reçues qui favorisent le développement du commerce équitable. Cette situation conduit vers l'autonomie de l'organisation sur le plan technique et financier. Or, cette autonomie est loin d'être atteint sans la participation des partenaires nationaux ou étrangers.

Bref, les quatre sites présentent quatre filières artisanales soutenues par le projet. Des organisations ayant des structures bien hiérarchisées sont actuellement instaurées. Cela permet aux artisans de dialoguer et de

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Atelier multi-acteurs dans le cadre de la mise en place du signe de qualité « Manjaka Tantely », organisé par le CITE, 10 participants, Salle de réunion du district de Manjakandriana, 22 janvier 2012.
- Document du projet « appui à la concertation artisans – pouvoirs publics à Madagascar. Programme société civile et participation-CFSI 2010-2013 » du CITE/GRET », décembre 2010, 18 p.
- INSTAT, Enquête sur l'artisanat 2002, 49 p. in [http://www.instat.mg/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1&Itemid=28&showall=1](http://www.instat.mg/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=28&showall=1), consulté le 12 mars 2012.
- Loi constitutionnelle n°2007-001 du 27 avril 2007, portant révision de la Constitution
- MORISSET J., « Au cœur des ténèbres : le renouveau des institutions et de la gouvernance », *Madagascar : Vers un agenda de relance économique*, juin 2010, pp. 23-40.
- Ordonnance n°60-133 du 3 octobre 1960 sur le régime général des associations.
- RANDRIAMBOAHARY J.A., *Fiche de présentation des produits à promouvoir*, novembre 2011, 5 p.
- Responsables du projet SERA (Sehatra sy rafitra ho an'ny asatanana ou projet appui à la concertation artisans – pouvoirs publics à Madagascar), auprès du CITE Antananarivo, Arivonimamo, Ambalavao et Antsohihy.
- Réunion d'évaluation finale du Programme SAHA, 11 participants, Salle de réunion de la commune rurale d'Arivonimamo II, 19 janvier 2012.

## FICHES D'ENTRETIENS

|                                                      |                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                                                                              |
| <b>Titre:</b>                                        | Filière miel dans la commune rurale Anjepy, district de Manjakandriana                                                 |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | En tant que représentant du pouvoir publique dans la commune de rattachement du projet SERA                            |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafarahimanana Charles                                                                                                 |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                               |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 24 janvier 2013                                                                                                        |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 23 janvier 2013 à Talata Anjepy                                                                                        |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Monsieur Ramanantsoa Rabe Philippe                                                                                     |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Adjoint au maire de la commune rurale d'Anjepy, District de Manjakandriana, Région Analamanga<br>Tél +261 34 12 730 81 |
| <b>Texte:</b>                                        | Relation entre les organisations paysannes et la commune dans le cadre de la mise en œuvre du projet SERA              |

### Synthèse

Au sein de notre commune, 24 groupements ou associations œuvrent dans la filière miel groupés dans une union appelée « Tantely Mamy ». Le fait marquant de l'année 2005 est l'entrée de ces groupements dans cette filière. Avant cette date, presque la moitié (12 groupements) d'entre eux est formée pour améliorer l'agriculture (riziculture) et l'élevage de vache laitière. Telles sont les principales raisons de leur formation.

Dès 2005, c'était le démarrage **du PSDR** (Projet de soutien au développement rural) pour soutenir les organisations des paysans dans cette commune. A cet effet, les 12 autres groupements se forment. Les 24 groupements s'orientent **vers la promotion de la filière miel** de la commune rurale d'Anjepy. Ils ont eu de financement dans ce cadre. Le prestataire de service du PSDR était l'EMC (Echange Madagascar Champagne) qui apporte leur **soutien technique de l'apiculture et de l'environnement** en particulier.

Au départ, nous avons constaté que ces 24 groupements traversent des éventuels problèmes sur le plan technique, financier, relationnel et organisation. Mais depuis l'intervention de ces organismes d'appuis en leurs donnant de formation depuis 2006, ils récoltent déjà **3 tonnes de miel** au cours de cette année. Jusqu'en 2008, ce rendement ne cesse d'augmenter dont **6 à 8 tonnes de miel récoltés** sont enregistrés à la commune. La destination de cette production est avant tout l'approvisionnement de grandes surfaces de la capitale et une grande partie d'exportation grâce à l'ONG EMC. Cette dernière apporte leur soutien non seulement technique mais aussi matériels. Le PROSPERER vient ensuite qui a **soutenu la formation de la Coopérative** « Mamy Miray Anjozoro » dans le fokontany d'Anjozoro. Une maison de préparation de miel a été construite grâce au financement de ce projet mais cette maison n'est pas encore fonctionnelle.

Dans le cadre de la politique de développement de notre commune, ces groupements sont le **promoteur de développement**. Grâce à eux, la commune comme notre miel est reconnue non seulement à l'échelle nationale mais aussi internationale car nous avons une très bonne qualité de miel.

La commune joue un rôle de **facilitateur** sur :

- les **procédures administratives** : formalisation de ces groupements
- les **interventions auprès des instances d'administration**
- l'**établissement et la retransmission des rapports** (demande ou requête) par voie hiérarchique

En tant que **facilitateur et collaborateur** de ces 24 groupements, nous avons fait **une campagne de sensibilisation** pour qu'il y ait un changement de comportements tels que l'attachement à la pratique traditionnelle et l'exploitation abusive de forêt d'eucalyptus. Cette dernière couvre le 75% de la surface de la commune.

Toutes les procédures administratives de ces 24 groupements ou l'Union demandées auprès de la commune sont gratuites. Notre objectif est de promouvoir cette filière et d'instaurer une **collaboration de la commune avec ces**

**groupements** œuvrant dans la filière miel. La commune **ne prélève pas également des taxes ou de ristourne** sur le miel débouché.

Dans le cadre de l'amélioration de cette filière et la protection de l'environnement, nous avons **établis un dina** (une convention communautaire), **validé par tous les acteurs** du développement à l'intérieur de la commune et **homologué par le tribunal vers la fin de l'année 2008** dont ces groupements d'apiculteur sont impliqués. En rappelant qui sont les autres acteurs : les opérateurs et exploitants de la forêt d'eucalyptus (charbonnier, vente de bois de chauffe, etc) dont il faut qu'ils laissent **un pied d'eucalyptus chaque 10 m en cas d'exploitation**. Ceci permet les abeilles d'approvisionner pendant toute l'année et de ne pas exploiter l'ensemble de la forêt. Cette politique est à 100% respectée.

Ces groupements traversent depuis 2009 de gros problèmes à cause de l'attaque du varroa. Presque la quasi-totalité des abeilles sont perdues. Nous, commune en tant que responsable administrative, **avons reçu le rapport** de ces de l'Union et **avons établi de rapport** dans des niveaux hiérarchiques. Or la réaction des responsables concernés sont trop tard malgré l'arrivée de 3 médicaments testés qui sont en train d'essayer.

Le dialogue entre ces groupements et la commune ne cesse d'évoluer :

- grâce à ces groupements : **des organismes du développement sont arrivés** dans cette commune
- la **commune est reconnue au niveau mondial**
- **l'environnement est protégé**

Pour terminer, le seul problème actuel est cette attaque de varroa, qui se traduit une suspension de l'activité des apiculteurs. Alors, nous attendrons l'intervention du ministère tuteur car le médicament efficace est à importer.

|                                                      |                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                                                                                                           |
| <b>Titre:</b>                                        | Filière miel dans la commune rurale Anjepy, district de Manjakandriana                                                                              |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Acteur direct et responsable d'une organisation locale                                                                                              |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                                                            |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                            |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 24 janvier 2013                                                                                                                                     |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 23 janvier 2013 à Talata Anjepy                                                                                                                     |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Monsieur Rasolomandimby Augustin                                                                                                                    |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | - Président du groupement « VATSY » à Talata Anjepy,<br>- Membre de l'Union « Tantely Mamy » de la commune rurale d'Anjepy<br>Tél +261 32 42 685 92 |
| <b>Texte:</b>                                        | Contexte et évolution du projet et, relation participation aux politiques publiques                                                                 |

## SE PREPARER AU DIALOGUE

Suite à la sensibilisation faite par l'ONG GAD ('Groupement d'action de Développement). Ce groupement est créé en 2004 pour amplifier l'entraide au sein de la société. Notre groupement s'oriente vers la filière miel.

**Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ?**

Au début de notre activité, le PSDR nous a accordé de financer notre projet mais nous n'avons reçu que la première tranche de ce financement. Dans ce cadre là, l'ONG GAD que je vous ai dite tout à l'heure nous a donné de formation avec PROSPERER en 2010 si je ne parle que quelques types de formation ;

- la formation sur les différentes procédures administratives (demande, intervention, rapport, etc)
- la formation sur toutes les techniques d'élevage et de production
- la technique commerciale

Plus tard, l'EMC (Echange Madagascar Champagne) vient s'installer dans notre chef lieu de la commune. Elle a mis en place plusieurs matériels de transformation du miel et la transformation de la cire suivant les normes et l'exploitation industrielle. Ensuite, c'était l'EMC qui collecte notre production de ce temps car il est le seul qui a

le matériel complet pour cette transformation. Il exporte également notre produit dans l'ensemble de ces 24 groupements de la commune. Or depuis la disparition des abeilles suite à l'attaque du varroa vers la fin de l'année 2010, l'EMC a quitté définitivement la commune rurale d'Anjepy vers le début de l'année 2012.

**Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?**

Les différentes formations, la collaboration avec la commune sont les plus remarquables. La formation nous a permis par exemple de renforcer notre capacité et la collaboration avec la commune penche sur la protection de la ressource forestière en laissant un pied d'eucalyptus par 10 m.

**Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?**

Après avoir reçu les différentes formations, nous n'avons pas subi de grosses difficultés. Malgré cela, notre compétence est limitée. Un exemple pertinent concerne la recherche de médicaments pour sauver nos abeilles au début de l'attaque du varroa. Or, les responsables réagissent trop tard car actuellement, toutes les abeilles sont perdues.

On peut dire que notre proposition n'est pas considérée par les pouvoirs publics. Cette dernière a donné ordre de brûler les restes des abeilles et les ruches. C'est une décision non acceptée et contraire à notre proposition. De notre part, nous avons proposé de rechercher tous les moyens possibles pour sauver les abeilles. Heureusement, il y avait un changement d'avis après avoir certaine expérience vivante que nous avons faite pour lutter contre le varroa.

**Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?**

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore reçu de formation sur le commerce équitable comme celle de formation en langue étrangère pour affronter les différentes concurrences et pour entrer dans le commerce international. Celles-ci nous permettront d'entrer directement dans tout le domaine d'intervention et pour éviter toutes sortes d'intermédiaires.

## ORGANISER LE DIALOGUE

**Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?**

Pour notre groupement, nous avons de structure bien hiérarchisée. L'assemblée générale de 16 membres est l'organe supérieur suivi des membres du bureau. Toutes organisations remontent au niveau de ces deux organes. A l'intérieur de la commune, nous sommes membres de l'Union Tantely Mamy. Cette Union a pris une envergure communale. A l'échelle régionale, l'existence de la fédération FERAM (Fédération régionale des apiculteurs de Manjakandriana) et à l'échelle nationale, la fédération nationale FENAM (Fédération nationale des apiculteurs de Madagascar). Ceci étant de vous dire que notre processus ne cesse d'évoluer.

**Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?**

Tant que les abeilles existent, notre structure est difficile à tomber. Les expériences que nous avons reçues et les atouts non négligeables. Ainsi, les résultats que nous avons perçus, ne nous permettent pas de reculer.

Je recommande également la synergie entre tous les acteurs locaux et les acteurs à l'extérieur de la commune.

Alors, pour qu'il y ait cette pérennisation, moi je reste à la disposition de notre groupement pour animer et maintenir celui-ci car depuis la perte de nos abeilles, il ne reste que 8 membres sont actifs.

**Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?**

Les structures actuellement en place doivent entrer ou participer dans tous les champs de dialogue tels que le chambre de commerce et le chambre de métier. A cet effet, notre organisation suffit d'intervenir pour développer la filière miel.

|                                                      |                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                                                                                                                                                              |
| <b>Titre:</b>                                        | Filière miel dans la commune rurale Anjepy, district de Manjakandriana                                                                                                                                 |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Actrice directe et responsable d'une organisation locale                                                                                                                                               |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                                                                                                               |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                                                                               |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 24 janvier 2013                                                                                                                                                                                        |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 23 janvier 2013 à Anjozoro _Anjepy                                                                                                                                                                     |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Madame Felantsoa Viviane                                                                                                                                                                               |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | - Trésorière du groupement « TAHIRY » à Anjozoro,<br>- Membre de la coopérative « Mamy Miray Anjozoro »<br>- Membre de l'Union « Tantely Mamy » de la commune rurale d'Anjepy<br>Tél +261 34 03 705 99 |
| <b>Texte:</b>                                        | Contexte et évolution du projet et, relation participation aux politiques publiques                                                                                                                    |

## SE PREPARER AU DIALOGUE

**Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?**

Nous avons bénéficié de formation technique pendant deux années. Il s'agit de la technique de base jusqu'à la technique de transformation du miel. Le projet PSDR, GAD, et EMC sont les organismes d'appui intervenant dans la filière miel dans notre commune dont notre groupement Tahiry bénéficie de leurs appuis. Depuis la fin de l'année 2007, nous avons commencé la production du miel. A cet effet, les membres sont motivés car le rendement est satisfaisant par rapport à la méthode traditionnelle. Le revenu tiré du miel assure le budget de fonctionnement de la famille et le financement des activités agricoles comme le paiement du salariat agricole pour le labour et le repiquage. Par ailleurs, la commune ne prélève pas directement de la ristourne de notre production.

**Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?**

Depuis le début de l'année 2009, le varroa commence à ravager nos abeilles. A cet effet, la production est en chute libre. Dès le début, nous avons fait de rapport, tant au niveau de l'union que au niveau de toutes les instances d'administration. Mais, nous avons constaté que la réaction du ministère et la mesure prise sont trop tard sur la recherche des médicaments pour éradiquer le varroa.

Plus tard, suite à l'appel de tous les apiculteurs de la commune rurale d'Anjepy en particulier, la ministre de l'élevage a fait une mission de descente dans notre commune.

Tout ceci me permet de dire que la formulation de nos voix collective ne cesse d'améliorer pour que nous ayons une relation étroite avec le pouvoir public et participation aux politiques publiques.

**Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?**

Actuellement nous avons une maison que nous avons construite avec le soutien du PROSPERER au mois de juin 2012. Elle n'est pas encore fonctionnelle. Selon la dernière information, selon le technicien, il y aura encore une réhabilitation à faire. Malheureusement, même si nous avons celle-ci, les abeilles sont presque disparues. A cet effet, il est encore question à quoi sert cette maison. Dans le cas contraire, si cette infrastructure que nous avons envisagée pour la transformation du miel (traitement, mise en boîte, etc) fonctionne, ce sera un des processus de participation aux politiques publiques.

## ORGANISER LE DIALOGUE

**Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?**

A l'intérieur de notre groupement, l'assemblée générale de simples membres constitue l'organe supérieur ainsi que les membres du bureau. Ces organes déterminent les différentes étapes pour définir nos objectifs. A l'extérieur, nous avons notre « Union » à l'échelle communale dont il existe des responsables qui nous représentent dans des instances hors de la commune pour les objectifs communs.

Bien sûr que ce processus évolue car les apiculteurs rassemblent dans une fédération régionale et nationale dont quelques responsables sont habités au sein de notre commune rurale d'Anjepy.

**Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?**

La seule contrainte est la disparition des abeilles. Dès qu'il y ait de solutions et cette situation est bien maîtrisée, toutes nos motivations et nos acquis seront retables. J'espère que le dialogue tant interne qu'externe dure car quelques ménages arrivent à trouver des abeilles. Enfin, le médicament dernièrement testé pourra assurer la lutte contre le varroa.

**Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?**

Pour le moment, ces structures que j'ai rencontrées tout à l'heure figurent parmi les dimensions dynamique du dialogue. On ne peut pas dire qu'elles évoluent à cause de la perte des abeilles. Cela veut dire que presque les activités des membres ou les responsables dans le cadre de la filière miel sont ralenties voire suspendues jusqu'à nos jours.

|                                                      |                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                                                                            |
| <b>Titre:</b>                                        | Filière miel dans la commune rurale Anjepy, district de Manjakandriana                                               |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Bénéficiaire du projet et actrice directe                                                                            |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                             |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                             |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 24 janvier 2013                                                                                                      |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 23 janvier 2013 à Anjozoro _Anjepy                                                                                   |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Madame Ravaoarimalala Jeanine                                                                                        |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | - Simple membre du groupement « Farimbona » à Anjozoro,<br>- Simple membre de la coopérative « Mamy Miray Anjozoro » |
| <b>Texte:</b>                                        | Contexte et évolution du projet et, relation participation aux politiques publiques                                  |

## SE PREPARER AU DIALOGUE

**Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ?**

Notre groupement était formé depuis plusieurs années. Si je ne me trompe, c'était en 1991. La formation a pour but d'améliorer l'agriculture en général. Plus tard, nous avons reçu de soutiens techniques et des appuis matériels pour la filière miel. Concernant la formation, nous n'avons pas payé du frais ni d'autre engagement. Ceux-ci constituent nos compétences et un exemple de mobilisation de l'analyse des politiques publiques. Ensuite, nous avons bénéficié un achat de 28 ruches pour notre groupement dont ma propre part était 3 ruches.

Le seul moyen pour le contrôle sociale est la motivation dans les différentes organisations tant au niveau de la commune qu'ailleurs.

**Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?**

La récolte du miel depuis 2008 figure parmi les meilleurs moyens de mobilisations qui sont le résultat de la pratique de différentes formations que nous avons reçues. Mais cela ne dure qu'une courte durée à cause de l'attaque du varroa.

**Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur?**

Paraît-il que nous n'avons pas encore une grande influence car nous avons fait de lobbying pour qu'il y ait un véritable traitement du varroa. C'est la prise de décision tardive de l'autorité compétente.

**Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ?**

Non, nous n'avons pas fait toujours des efforts de confrontation.

**Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ?**

En tant que simple acteur, nous avons fait seulement de rapport.

**La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?**

On peut dire qu'il existe une évolution car nous avons vu par exemple d'autres pistes pour déboucher le miel.

**Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?**

Nous avons de bagage pour montrer et démontrer que la filière miel est très importante. Celui-ci nous facilite et permet d'accéder auprès des responsables pour lutter contre le varroa.

**ORGANSIER LE DIALOGUE**

**Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?**

Notre objectif a été défini par notre désir d'améliorer la filière miel parce que les atouts et les conditions de production grâce à la forêt d'eucalyptus sont favorables au développement de celle-ci. L'assemblée générale et les membres du bureau sont les organes de notre groupement. En face de cela, les organismes d'appuis apportent également leur point de vue pour organiser le processus de dialogue. Ceux-ci évoluent, car dernièrement le ministre de l'élevage avait une mission ici dans notre commune suite à notre lobbying.

**Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?**

Tant que les abeilles existent ou reviennent dans notre fokontany ou notre commune, celui-ci est pérenne. Et, je continuerai à travailler dans cette filière.

**Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?**

La structure existante (groupement jusqu'à la FENAM) figure déjà un grand dynamique de notre filière ; ces structures ne cesse d'évoluer car quelques organismes d'appuis restent fidèles avec nous comme celui du PROSPERER.

|                                         |                                                                        |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                         | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                              |
| <b>Titre:</b>                           | Filière miel dans la commune rurale Anjepy, district de Manjakandriana |
| <b>Sous-titre:</b>                      | Responsable de multiple organisation                                   |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>     | Rafarahimanana Charles                                                 |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>   | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement               |
| <b>Date d'écriture</b>                  | 24 janvier 2013                                                        |
| <b>Date de l'entretien</b>              | 23 janvier 2013 à Talata_Anjepy                                        |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>    | Monsieur Rakotomanga Samoelina                                         |
| <b>Note biographique de la personne</b> | - Vice président de la FENAM (Fédération Nationale des Apiculteurs de  |

|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice président de la FENAM (Fédération Nationale des Apiculteurs de Madagascar)</li> <li>- Président de la FERAM (Fédération Régionale des Apiculteurs de Madagascar ; section Analamanga)</li> <li>- Vice président du CDAM (Cercle Départemental des Agriculteurs de Manjakandriana)</li> <li>- Président du groupement « Fanasina » à Anjepy</li> <li>- Président de l'Association CLAM (Cercle Local des Agriculteurs Malagasy)</li> <li>- Président du COGE (Comité de Gestion) du centre de formation agricole « Ny Fivoarantsika »)</li> </ul> Tel +261 33 04 122 27 |
| <b>Texte :</b>                                       | Contexte et évolution du projet et, relation participation aux politiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

## Synthèse

Pour commencer, je vais vous présenter mon parcours jusqu'à ce moment où je préside plusieurs organisations paysannes. Je suis un descendant de paysans et élevé dans cette commune jusqu'en classe de troisième. J'ai poursuivi mes études au lycée à Mantasoa. Après mes études, je suis revenu ici à Anjepy pour pratiquer l'agriculture. A cet effet, j'ai cherché de formations pour améliorer cette pratique héritée de mes parents. De ce temps, j'ai beaucoup discuté avec des collègues et pris leurs expériences mais ceux-ci ne me suffisaient pas. Depuis 1995-1996 : c'était le début de la campagne de sensibilisation pour former ou d'adhérer dans une association. Mais, moi personnellement n'est pas encore convaincu et motivé.

En 1997, nous avons entendu **qu'on ne peut recevoir ni de soutien ni de financement individuelle mais il faut faire une demande au nom d'une association**. Nous avons formé alors une association d'agriculteurs mais non pas d'apiculteurs car chacun des membres a voulu d'améliorer leur pratique agricoles.

Dans cette association, il y a le statut et les règlements intérieurs dont le dernier définit notre champ d'intervention. Nous avons cherché dans ce temps notre point de départ dont la formation était une priorité. Ensuite, nous n'avons pas de fonds, cela veut dire qu'au moment d'une assemblée générale, chaque membre participe ou cotise 200 ariary et un *kapoaka* du riz blanc par tête pour le déjeuner. On discute jusqu'à un moment où on a pris une décision. La priorité était l'agriculture en faisant la riziculture améliorée ou le repiquage en ligne mais non pas de la riziculture intensive. Il y avait ensuite, la culture des légumes et de l'élevage de vaches laitières. La question d'apiculture ne s'affiche pas dans la liste de priorité voire dans l'ordre du jour car l'élevage des abeilles était très facile. On cherche des abeilles dans la forêt et le mettent dans une ruche traditionnelle. De plus la couverture forestière d'eucalyptus de cette commune est très intacte car jusqu'à maintenant, 75% de la surface de la commune d'Anjepy est couverte par la forêt. A cet effet aucune préoccupation n'a été faite pour la pratique apicole. **Après avoir reçu des différentes formations, rares sont les paysans qui les pratiquent**. Alors, nous avons essayé d'organiser une visite d'échange à l'extérieur de l'association en 1999.

C'était l'association Fanasina qui est formée en 1995 mais elle n'a eu son récépissé qu'en 2000. L'association est considérée par les paysans comme une solution directe pour résoudre à leur problème mais c'est un moyen pour y arriver. La première sortie de l'association était à Sambaina et à Antananarivo en 1999. En 2000, nous avons pris initiative de rassembler toutes les associations dans cette commune en « Union » avec l'appui de l'AFDi. Mais cela n'aboutit pas encore aux objectifs visés.

En 2004, c'était le début de la formation du groupement des apiculteurs proprement dites qui demande de **formation** sur les différentes techniques d'élevage telles que les **conduites d'élevage et la construction de ruche à cadre**.

2005: il y avait un projet sur la protection de la terre, de l'eau et de la forêt dont la commune rurale d'Anjepy a été sélectionnée commune pilote qui représente Madagascar avec deux autres communes en Afrique. C'était le moment où on a pu développer la filière miel. Cette dernière selon le propos et un moyen de protéger l'environnement. Depuis cette période les apiculteurs de la commune se regroupent encore une fois. Cela oriente les 24 groupements vers la formation de l'« Union Tantely Mamy ». Cette union a été également appuyée par **l'EMC (Echange Madagascar Champagne) sur le plan technique mais PSDR la finance**. Cette Union est formalisée en 2007.

Depuis la formation de cette Union, la filière miel qui est à la fois devenue un moyen pour la protection de l'environnement et une source de revenu. On peut dire qu'elle améliore notre condition de vie. Or, depuis 2009,

les abeilles sont détruites par le varroa. Entre 2005 et 2010, l'Union Tantely Mamy avait **600 ruches**. Actuellement, je ne sais plus s'il reste encore **60 ruches ou 40 voire moins**.

**Question de plaidoirie et lobbying**, nous en tant que leader intervient directement dans toutes les instances d'administration. Pour y arriver, nous avons besoin quelques appuis pour la constitution de dossier. Il s'agit par exemple l'intervention auprès de bailleurs de fonds, des ministères, etc).

Les membres de l'Union avant l'arrivée du varroa, il y avait en moyenne **15 membres par groupement** (360 membres environ). Mais actuellement, il y a 7 groupements qui nous déclarent pendant une réunion qu'il n'existe que **7 ou voire 3 membres**. A cet effet, nous avons changé petit à petit notre méthode de travail. IL s'agit de la recherche de bailleurs de fonds pour soutenir notre projet sur la culture des plantes fruitières qui est à la fois une source de revenu et une **plante mellifère** comme l'orangers. Actuellement on est en train de faire notre business plan bien élaboré avec l'OVOP (Olona mivoatra, vokatra manara-penitra) financé par le JICA (Ong japonaise). Or, il y avait un gros problème sur la lutte contre le varroa. Le JICA souciant de non remboursement de fonds emprunté ne débloquent pas encore de l'argent pour financer ce projet.

Concernant le **label « Manjaka Tantely »**, tout le plan, les modes de travail, et le choix du logo sont tous formalisés qui était fonctionnel l'année dernière avec l'appui du CITE. Nous (FERAM) avons l'utilisé dans la foire MPE, FIER MAD, etc.

Quant à la coopérative à Anjozoro, elle est instituée par PROSPERER et les apiculteurs sont impliqués dedans. Pour les apiculteurs proprement dit, il n'y en pas encore. Et, l'OVOP essaie de transformer les associations ou groupements en coopérative. Mais, je recommande une formation ou une éducation sur l'esprit coopérative avant cette transformation.

Concernant la maison construit à Anjozoro, c'est une zone potentielle pour l'apiculture de la commune dont le bailleur a construit cette maison pour tous les conditionnements de la transformation du miel. Mais, il est encore question, elle va fonctionner quand et comment ? J'ai mis une remarque parce que c'est une construction poussée par le bailleur qui cherche de résultat.

Notre Union fait également une grande fondation, de notre fonds propre avec l'appui financier de l'EMC pour **une industrie de miel** qui est accordé avec un montant de 90 000 euro. Malheureusement, la part social de l'Etat n'est pas encore payé et le varroa arrive. Conséquence, le bailleur est quitté définitivement la commune.

La question du prix, dont la plupart des paysans **n'ont pas l'esprit d'établir un compte d'exploitation familiale** mais ils regardent les atouts des autres. Nous en tant que leaders essaient d'implanter dans leurs esprit ce compte d'exploitation familiale. De ce temps, extraction et maturation sont seulement nos préparation de ce miel mais le prix de vente s'élève à 3000 ariary le kilo (1l = 1kg et 750g). A mon avis, ce prix nous rapporte bien mais les autres apiculteurs ne sont pas encore contents. Actuellement, le prix du litre de miel est entre 10 000 ariary et 16 000 ariary mais la qualité est totalement différente de 2008.

Concernant le paiement de ristourne, le collecteur (EMC) a payé cette ristourne. Mais pour le cas général, les parties prenantes acceptent de promouvoir la filière et la protection de la forêt dont aucune taxe perçue. Ensuite, dans cette commune, nous avons **pu organiser un rencontre avec les exploitants de la forêt** qui n'ont guerre un centre d'intérêt avec nous. C'était difficile mais après une longue discussion, les participants sont convaincus de protéger les ressources forestières de la commune pour le bien de tous les acteurs.

Nous sommes en phase d'éducation, alors **tant qu'il y a de membres, la structure existe et fonctionne**.

|                                         |                                                                           |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                         | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga,                                 |
| <b>Titre:</b>                           | Artisanat à Madagascar                                                    |
| <b>Sous-titre:</b>                      | Responsabilité du ministère tuteur                                        |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>     | Rafarahimanana Charles                                                    |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>   | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                  |
| <b>Date d'écriture</b>                  | 26 janvier 2013                                                           |
| <b>Date de l'entretien</b>              | 25 janvier 2013 à Antananarivo                                            |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>    | Madame Jeanine Raharinirina                                               |
| <b>Note biographique de la personne</b> | Directeur des normes et de la certification, ministère de la promotion de |

|                                                      |                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Directeur des normes et de la certification, ministère de la promotion de l'artisanat<br>Tél +261 34 05 885 36<br>Email : ramiandrisoajea@yahoo.fr |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Synthèse

Le ministère de la promotion de l'artisanat a été institué parce que l'artisanat est depuis longtemps négligé et méconnu. Il était considéré comme un complément d'activité. Or il fournit le 15% du PIB et une source de devise. Ce n'est pas étonnant si à l'heure actuelle, nombreux font recours à la pratique de l'artisanat.

A cet effet, le ministère en tant que **tuteur intervient et cherche de marchés** pour les artisans. Ensuite, le ministère **facilite toutes sortes de collaboration** avec le partenaire œuvrant dans ce domaine. Ainsi, nous avons fait de **sensibilisation auprès de ces artisans pour qu'ils respectent les normes** et la **qualité** de production. Sur la question de la recette fiscale, nous ne percevons aucune pièce d'argent. Nous faisons seulement une **action de facilitation** comme celui de la **recherche de débouché, la foire, la demande de formation**. C'est à nous également de **chercher les prestataires et des bailleurs de fonds**. Nous avons intervenu pour que les artisans aient de la **carte professionnelle**. Nous avons fait à cet effet une action de coordination et d'organisation.

Par ailleurs, nous avons détecté toutes les activités et les acteurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans le cadre du développement de ce secteur, il faut qu'il y ait une **synergie entre tous les acteurs**. Cela veut dire qu'il faut qu'on chasse une telle ou telle organisation qui intervient dans un tel ou tel projet. C'est notre activité depuis novembre 2011. Néanmoins, l'artisanat est **actuellement reconnu**. Mais notre problème est la non disponibilité de la base de données.

Je constate une évolution de l'artisanat **car les artisans participent aux différentes foires nationales et internationales**. Il s'agit par exemple les appuis apporté par CITE et PROSPERER comme celui de MADACRAFT qui sont visibles. Au point de vue qualité et dizaine si je ne parle que ceux-ci, **l'artisanat évolue**.

Le ministère est un espace de rencontre et de développement des artisans ; ils peuvent nous voir s'ils ont besoins concernant **la norme, la carte des artisans, l'institution de chambre de métier**, et toutes autres **procédures de conformité et certification**, ... Le ministère est connu par les partenaires et les bailleurs ainsi que les artisans suite aux différentes rencontres au niveau des artisans dans presque toutes les régions de Madagascar. Nous avons travaillé avec d'autres ministères. De plus, **les artisans nous intéressent** et ils **nous proposent** certaines pistes de solution pour améliorer ce secteur.

Les blocages : formalisation, et la lourdeur de la fiscalité, ainsi que l'insuffisance des matières première car cela limite la qualité et la productivité des artisans. Alors, pour résoudre aux problèmes de la matière première, nous avons fait de **négociation** auprès du ministère de l'environnement et des forêts.

|                                                      |                                                                      |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Itasy                                  |
| <b>Titre:</b>                                        | La filière soie dans la commune rurale Arivonimamo II                |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Responsabilité de la commune envers la filière soie                  |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                             |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement             |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 5 février 2013                                                       |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 29 janvier 2013 et 01 février 2013 à Antaboaka-Arivonimamo II        |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Monsieur Armand Rabearivelo                                          |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Maire de la commune rurale d'Arivonimamo II<br>Tél +261 34 85 228 86 |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine de l'artisanat                                               |

## Synthèse

Un aperçu historique de la filière soie :

La filière soie fait partie de la **culture de la population** d'Itasy, dans le district d'Arivonimamo en particulier. Cela veut dire qu'elle existait depuis plusieurs siècles ; des nombreux proverbes font preuve de cette existence. La soie sauvage (*landibe*) est transformée en linceul pour le mort. Auparavant, rares l'utilisent pour les articles vestimentaires.

1978-1990 : la production de la soie a subi une chute libre à cause de **l'inondation de produits chinois** ou bien la fibre synthétique. A cause de celle-ci, il n'y avait que la production du linceul pour les morts.

1996-1999 : une **convention tripartite** entre le cantonnement forestier, la commune et le fokonolona pour la protection de la forêt de Tapia a été conclut.

1999 : fin du projet FDP (intercoopération\_suisse)

1999 : une relance de la **conservation de la forêt de Tapia** avec la mise en place de transfert gestion. Plusieurs communautés de bases (COBA) sont instituées pour la protection de ladite forêt de Tapia. Au début, deux sites pilotes ont été transférés pour lutter contre les feux de brousse et le déboisement. Cette année fait marqué également le début de la relance de la filière soie dans la commune d'Arivonimamo II.

2000 : **première formation** sur la cuisson de la soie sauvage. En cette année, la filière soie a pris une place sur le marché. Des partenaires ont pris relais et ne cessent de continuer la formation. Elle a sa place jusqu'à nos jours.

Les acteurs directs de la soie ne restent plus dans la fabrication du linceul mais ils la développent dans des divers articles commerciaux comme ceux de chapeau, écharpe, vêtement, chaussure, Pocket, sac, etc.

Les rôles de la commune :

- **facilitateur** : jusqu'à maintenant, la commune **ne prélève ni de la ristourne ni du ticket journalier** pour les articles vendus. Pour notre **budget de cette année**, nous estimons que le paiement de la ristourne des articles vendus de ces deux points de vente est entré dans la nomenclature du budget.

- **octroi de terrain** pour la construction d'un atelier de confection et de vente avec le PSDR et d'un point de vente avec le PROSPERER

- organisation de manifestation comme **le festival de la soie** : c'est le « Sahobin'ny landy » organisé chaque lundi de Pentecôte ; il y avait trois éditions dont les deux premières ont été organisés par la commune (2010 et 2011) et la dernière édition (2012) a été organisé par la **plateforme « PCAFS »**.

Les atouts en main de ces acteurs directs de la filière soie :

- **accès aux média** : local et régional par une émission avec les organismes d'appuis comme PROSPERER

- participation au festival « Sahobin'ny landy » ou cette organisation a été faite pour eux.

- l'exploitation individuelle à l'associative ou coopérative cela veut dire qu'il y a une formation de plusieurs **associations et coopératives** ainsi que d'autres structures travaillant dans la filière soie si on ne parle que la **plateforme PCAFS**.

Les problèmes traversés par les artisans

- **insuffisance des matières premières** suite à une exploitation abusive, au problème de gestion et à l'absence de recyclage

- **conflit d'intérêt entre les organisations** (à l'intérieur d'une organisation et inter coopérative) : facteurs et risque de la dispersion de ces associations

- **non respect du zonage** (cycle d'exploitation) pour les membres des communautés de base gestionnaire de la forêt de Tapia

- **fragilité des organisations paysannes**: dépendance aux bailleurs de fonds

Proposition de la commune pour la promotion de la filière soie :

- 2012 : début de la **régénération de la forêt de Tapia**

- rassemblement de tous les articles produits en provenance de **la filière soie dans un point de vente** ; l'objectif est de faciliter l'accès de visiteurs et la recherche de ces articles

- ces différentes organisations doivent organiser la gestion de l'exploitation et la gestion des matières premières. Il peut être à l'aide de la PCFS

- une **collaboration étroite** entre tous les acteurs pour organiser surtout la gestion de l'exploitation de la forêt de Tapia et l'élevage de la soie dans le cadre de l'OPCI (12 communes dont deux seulement ont des communautés de base)

- mettre une coopération décentralisée : l'organisation du festival ne reste seulement au niveau de la commune mais je veux qu'il se développe au niveau du district ou de la région

|                                                      |                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre:</b>                                        | Tressage de la soie                                                                                                                                                                       |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Le développement de la filière soie                                                                                                                                                       |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                                                                                                  |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                                                                  |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 06 février 2013                                                                                                                                                                           |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 01 février 2013 à Arivonimamo                                                                                                                                                             |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Madame Ravaoarimalala Zakanirina                                                                                                                                                          |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | - Secrétaire adjoint de la coopérative Fanantenana (PROSPERER)<br>- Présidente de l'association Miavotra Imamo<br>- Membre de la coopérative Fimbonantsoa (PSDR)<br>Tél +261 34 03 164 04 |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine de tressage de la soie                                                                                                                                                            |

## SE PREPARER AU DIALOGUE

**Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ?**

Le CITE et PROSPERER nous ont octroyé presque toutes les techniques, de la préparation jusqu'à la mise en vente de produit. Il s'agit par exemple la technique de dizaine, le marketing, coloration, etc. Au départ, c'était eux qui nous incitent d'entrer dans le monde de professionnalisation de la filière soie. Actuellement, nous avons maîtrisé toutes les techniques.

**Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?**

A vraie dire, les tous sont très importants car ils sont complémentaires : la maîtrise de la technique jusqu'à la recherche de marché ou bien la mise en place du point de vente à Antaboaka.

**Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?**

Dans une manière générale, nous ne rencontrerons plus des problèmes après l'intervention du CITE et PROSPERER mais avant leur intervention, nous sentons de marcher toute seule. Il reste à la recherche de marché pour déboucher nos produits. Nous ne dépendons plus à ces deux organismes car nous avons essayé de trouver d'autre piste en dehors de la proposition de ces organismes d'appui.

**Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?**

Nous avons eu la base et notre plateforme. Il peut être que cette PCAFS peut intervenir dans toutes les instances d'administration nous concernant.

## ORGANISER LE DIALOGUE

**Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?**

L'assemblée générale et notre voix collective nous permettent de définir notre objectif. Notre structure en place dans la filière en fait partie. On peut dire qu'il y a une évolution énorme car auparavant, il y avait que de simples associations, actuellement, des coopératives, union et plateforme.

**Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?**

Il me semble que ce processus pérenne parce que notre métier ne cesse de développer. Les membres de l'association et de la coopérative sont motivés. Moi, je tiens tous ce que j'ai eu pendant l'intervention du CITE et PROSPERER.

**Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?**

Le cadre et la structure en exercice actuel, association, coopérative, PCAFS sont les dimensions formelles tandis que la dimension informelle s'étend sur le dialogue et l'intervention personnelle.

|                                                      |                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Itasy                                                                                                                                         |
| <b>Titre:</b>                                        | Tissage de la soie                                                                                                                                                          |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Le développement de la filière soie                                                                                                                                         |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                                                                                    |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                                                    |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 06 février 2013                                                                                                                                                             |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 01 février 2013 Arivonimamo                                                                                                                                                 |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Madame Elina Herinivonirina                                                                                                                                                 |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | - Simple membre de l'association de tisseur de la soie Iraylandy<br>- Simple membre et technicienne de l'association Taolandy<br>Tél +261 32 40 090 04<br>+261 33 14 645 34 |
| <b>Texte:</b>                                        | Domaine de tissage de la soie                                                                                                                                               |

#### SE PREPARER AU DIALOGUE

**Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ?**

En tant que technicienne, toutes les formations techniques et les autres compétences nous permettent d'analyser quels sont les moyens, où sont les accès pour améliorer la filière soie pour que nous puissions améliorer notre condition de vie et le dialogue avec les instances d'administration.

**Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?**

Toute les formations depuis 2003 jusqu'en 2009 sont importantes comme celles de la communication et la recherche de marché.

**Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?**

Souvent, les problèmes de matière première entrave notre activité qui handicape certaine motivation de membres de l'association. Oui, il y a une évolution comme celle de la mise en place de la plateforme PCAFS.

**Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?**

Nous voulons adhérer ou déposer notre marque auprès de l'OMAPI, mais la lourdeur du frais ne nous permet d'intégrer tout directement.

#### ORGANISER LE DIALOGUE

**Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?**

La structure interne de l'association comme celle de membre de bureau, et de l'assemblée générale définissent notre objectif. Mais à l'extérieur, le PCAFS est actuellement fonctionnelle dont elle nous intervient dans quelques processus en dehors de notre compétence.

**Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?**

Je pense que oui car notre filière est reconnue non seulement au niveau national mais aussi international car des partenaires étrangers nous invitent à participer par exemple dans une foire au Japon mais par la faute de moyen financier, nous avons failli de le participer. Alors, il n'y a que l'amélioration de notre secteur activité pour qu'il réponde au besoin du marché.

**Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi ? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?**

Les dynamiques actuelles de la dimension de dialogue :

- les structures en place : association jusqu'à la plateforme
- la recherche ou une intervention personnelle
- les impacts : amélioration de condition de travail et la filière soie en général

|                                                      |                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga                                                                                                      |
| <b>Titre:</b>                                        | La question fiscale sur l'artisanat                                                                                                           |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Concertation entre administration fiscale et organisations des artisans                                                                       |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafaralahimanana Charles                                                                                                                      |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                      |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 11 février 2013                                                                                                                               |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 11 février 2013 à Antananarivo                                                                                                                |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Monsieur Richard Andriamalala                                                                                                                 |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Inspecteur des impôts auprès de la direction des études et de la législation fiscale – Direction générale des impôts<br>Tél +261 33 11 696 55 |
| <b>Texte:</b>                                        | L'entrée des artisans dans le cadre légal                                                                                                     |

## Synthèse

En juin 2012, il y avait un atelier dont tous les acteurs du secteur de l'artisanat participent. Il s'agit des associations, coopératives, fédérations, de syndicat, le ministère de la promotion de l'artisanat, des membres du parlement et notre direction des impôts.

Parfois, des émotions ne cessent d'éclater comme :

- **méconnaissance de ce secteur dans le cadre de la fiscalité**
- **demande de régime spécial**
- **demande de paiement de la fiscalité au niveau du ministère tuteur**

**NB :** ces artisans ont **consulté toutes les instances du ministère de la finance et du budget** (ministre, directeur général et le directeur des études et la législation fiscale par l'intermédiaire de moi-même en tant qu'inspecteur au sein de cette direction.

Par rapport au texte 010202 du code général des impôts, le régime fiscal de l'artisanat entre dans ce code. La semaine dernière par exemple, les représentants des artisans de Diégo sont dernièrement arrivés dans mon bureau pour discuter le sujet « la fiscalité dans le secteur artisanat ». Ils font comme les autres artisans des **requêtes** et des **réclamations** sur les impôts payés par les artisans.

Quels sont les mesures prises par la direction par rapport aux différentes concertations entres ces acteurs du secteur artisanat.

- Il y avait une modification du système fiscale : du **système forfaitaire** au **système déclaratif** mais le montant minimum est fixé à **16 000 ariary**.
- Le montant de l'impôt relevé est **réduit 1%** c'est-à-dire **5% au lieu de 6%**. C'est l'entrée dans le cadre de **l'impôt synthétique depuis 2008**.

- Mise en place du **CGA** (Centre de Gestion Agréée) qui a une mission d'éduquer la **tenue de compte** auprès des contribuables comme dans le Région Analamanga, Vakinankaratra, etc. Dans la Région de DIANA qui n'est pas encore fonctionnel. Celui-ci a été mis en place pour la mise en application effective du plan comptable 2005 dont des experts comptables constituent les personnels de cet organe. Cela veut dire que nous n'exigeons pas de garder un registre pour les petits artisans.

- Nous avons recommandé d'établir au moins un **cahier de compte simplifié** au lieu de journal et de garder toutes les **pièces justificatives** de vente.

- De la part du ministère de finance par rapport à ce secteur artisanat ; nous avons eu un **projet de loi** en 2012 (je ne sais pas vraiment si cette loi est déjà votée ou non) concernant le **mécénat d'entreprise** dont le secteur artisanat figure parmi les plus important dans ce texte.

Quelques faits de constat :

- rares sont des artisans qui entrent dans le domaine légal

- cela demande une forte sensibilisation dont tous toutes les instances d'administrations sont concernées.

|                                                      |                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dossier:</b>                                      | OSCP2_SERA Madagascar, Région Analamanga                                                                                                                                                    |
| <b>Titre:</b>                                        | Dépôt de marques auprès de l'OMAPI                                                                                                                                                          |
| <b>Sous-titre:</b>                                   | Fréquentation à l'OMAPI : dynamique des artisans                                                                                                                                            |
| <b>Rédacteur(s) de l'entretien:</b>                  | Rafarahimanana Charles                                                                                                                                                                      |
| <b>Note biographique du rédacteur</b>                | Etudiant doctorant en Sciences Sociales du Développement                                                                                                                                    |
| <b>Date d'écriture</b>                               | 13 février 2013                                                                                                                                                                             |
| <b>Date de l'entretien</b>                           | 13 février 2013 à Antananarivo                                                                                                                                                              |
| <b>Nom de la personne interrogée</b>                 | Monsieur Lala Harijaona RANAIVO                                                                                                                                                             |
| <b>Note biographique de la personne interrogée :</b> | Responsable de l'Information – Documentation et de la Relations publiques de l'Office Malgache de la Propriété Industrielle (OMAPI)<br>Tél +261 20 22 335 02<br>Email : ranaivo351@yahoo.fr |
| <b>Texte:</b>                                        | Les artisans et l'OMAPI                                                                                                                                                                     |

## Synthèse

L'OMAPI est un service public sous tutelle de la vice-primature chargée de l'industrie.

La protection des marques déposées à l'OMAPI est de **5 ans** renouvelables une fois, c'est-à-dire **10 ans**.

Concernant la taxe perçue par l'OMAPI, les artisans jouissent le **taux dégressif**. Ce système permet de promouvoir ce secteur car **plus un artisan créateur dépose plusieurs marques, plus il paye moins cher**. Le frais d'un modèle déposé est fixé à **12 000 ariary** et dès qu'elles déposent plus de 4 modèles, le montant diminue **3000 ariary** par marque ; d'où la taxe est devenue **7000 ariary** par marque déposées. C'est le principe de fonctionnement de l'OMAPI depuis sa création en avril 1994.

Depuis plusieurs années, l'OMAPI a fait une **convention de partenariat** avec la direction de l'artisanat et dernièrement cette convention est renouvelée en 2012 dès que la promotion de l'artisanat avait un département ministériel. Elle a pour but de sensibiliser pour que les artisans **protègent leurs œuvres** auprès de l'OMAPI et pour **éradiquer toutes formes de contrefaçon**. Mais nous avons le constat de fait comme le suivant, les intermédiaires de vente bloquent ce processus et empêchent les artisans créateurs de ne pas :

- déposer leurs marques

- développer parce qu'ils gagnent beaucoup plus que les artisans créateurs

De plus, les artisans **ne mettent pas ce métier comme activité principale**. Souvent, la plupart ne le pratiquent que pendant la **période de soudure** ; c'est le fait de dire que ce secteur reste encore fragile si on parle l'ensemble de 3000 000 artisans de notre île.

Quelles sont alors les mesures en vigueur pour que les artisans soient au courant de notre protection :

- nous avons une **émission à la radio nationale malgache** depuis **8 ans**. Il existe une participation active des artisans dans cette émission.

- depuis 14 ans, l'OMAPI participe à la **FIER-MADA**

- l'OMAPI **collabore** et travaille avec toutes les **antennes du CITE**

- nous avons établi une convention de partenariat avec le ministère de la promotion de l'artisanat

La fréquentation des artisans à l'OMAPI reste encore faible et fragile. De 1994 à 2011, la moyenne annuelle de la demande et délivrance de marque (résident et non résident) : 45 pour l'inventions (brevet) dont 29 délivré, 235 de dessins et modèles dont 198 délivrés, 737 de marques dont 665 délivrées et 49 de noms commerciaux dont 46 délivrés.